BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

67ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3960 du Vendredi 6 Mars 2020 - 67e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

DIOCESE DE KINKALA

Mgr Ildevert Mathurin Mouanga prend la relève de Mgr Louis Portella Mbuyu, admis à la retraite

(P.9)

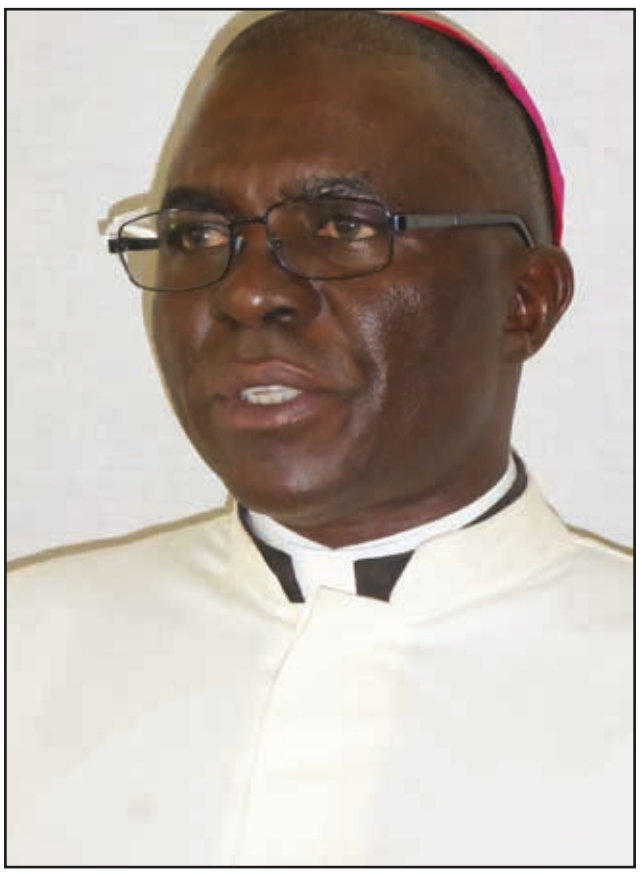

COVID-19

La ministre de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo. (P.3)

Le Gouvernement élargit les mesures de prévention et restreint les missions officielles à l'étranger

JOURNEE INTERNATIONALE DES DROITS DE LA FEMME

L'IFC célèbre la femme

(P.12)

Editorial

Un nouvel Evêque à Kinkala

COMMUNIQUE

La Nonciature Apostolique au Congo a l'honneur d'informer que le Saint-Père a accepté la démission du gouvernement pastoral du diocèse de Kinkala, présentée par S.E. Mgr Louis Portella Mbuyu.

En même temps, Sa Sainteté a nommé Evêque de Kinkala, Monsieur l'Abbé Ildevert Mathurin MOUANGA, jusqu'à présent Recteur du Grand Séminaire de Théologie «Cardinal Emile Biayenda».

La publication de la nomination a eu lieu jeudi 5 mars 2020, à 11h 00, au Centre interdiocésain des Œuvres, à Brazzaville.

Francisco Escalante MOLINA
Nonce Apostolique

SECURITE SOCIALE

La CNSS clarifie son action à l'endroit des pensionnés

En l'absence de M. Christian Barros, président du conseil d'administration, Emmanuel Zoula, son adjoint, a présidé, mardi 3 mars dernier à Brazzaville, la réunion du Conseil d'administration de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), en vue de clarifier l'ensemble de son action à l'endroit de ses pensionnés.

Du processus de recouvrement de fonds à la paie des pensions, Evariste Ondongo, Directeur général de la CNSS, a passé au peigne fin les difficultés qui minent cet établissement public à caractère social, doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière. C'était en présence des administrateurs, des responsables syndicaux (CSTC, CSC, COSYLAC, UNICONGO), des responsables des organisations patronales et des travailleurs.

Dans sa communication, Evariste Ondongo a, tout d'abord, rappelé, en prenant à témoin quelques retraités présents à cette rencontre, que depuis des années 2007, 2008, la CNSS avait toujours payé régulièrement et même avant terme, ses prestations sociales. «Nous avons réussi, pendant cette période, à faire des réserves», a fait savoir l'orateur. Malheureusement, autour des années 2014-2015, la situation économique du pays était devenue difficile. «Nous avons vécu en utilisant nos réserves jusqu'à ce qu'aujourd'hui, la situation devienne de plus en plus difficile», a-t-il poursuivi, avant d'expliquer les causes de certains retards de paiement des pensions.

Pour payer, par exemple, un retraité, il faut prélever de l'argent à au moins 5 travailleurs actifs. Or, à cause de la situation économique désastreuse, nombreuses sont des entreprises qui ont fermé, et d'autres ont procédé au licenciement de leur personnel. Aujourd'hui, des secteurs entiers n'existent plus. Or, le système actuel étant basé sur la solidarité, ce sont des prélèvements opérés sur les revenus des actifs qui permettent les prestations sociales. Il y a effectivement inadéquation entre les salariés et les retraités, au point où la situation financière de la CNSS a pris un coup considérable. Donc «nous avons de plus en plus de mal à faire face à nos obligations», a déploré Evariste Ondongo. Raison pour laquelle, aux troisième et quatrième trimestres 2019, un retard de paiement a été observé.

Emmanuel Zoula

Evariste Ondongo

Les syndicalistes ...

... pendant la rencontre

A cela, il faut ajouter qu'un salarié, lorsqu'il est admis à la retraite, 4 ans après, il épuise toutes ses cotisations. Après quoi, il est pris en charge par la solidarité du régime. Des études ont montré que «le retraité vit en moyenne 14 ans, après la retraite, il épuise ses cotisations en 4 ans…donc pendant 10 ans, il est pris en charge grâce au régime de solidarité», selon le Directeur général de la CNSS.

Par ailleurs, dans sa communication, Evariste Ondongo a déploré l'attitude des syndicalistes du secteur pétrolier qui menacent de suspendre leurs cotisations à la Caisse nationale de sécurité sociale.

Par une simple règle mathématique, l'orateur a démontré que le secteur pétrolier n'est pas celui qui cotise le plus. La société Total E&P Congo, par exemple, cotise à hauteur de 100 millions de F. CFA par mois, pour 600 retraités qui sont payés à plus d'un milliard de F. CFA par trimestre. Constat: plus de 100 millions de F. CFA de moins par trimestre que la CNSS doit trouver pour compléter la paie des retraités de Total E&P Congo.

Donc, la solidarité est de mise. «Sinon, où prélever de l'argent pour continuer à payer les retraités des sociétés qui n'existent plus comme: la COMILOG, la MAB, l'OFNACOM, l'OCV, etc.», s'est interrogé Evariste Ondongo.

Avis de prorogation de la fiche de consultation restreinte N°01

L'Association pour l'Appui aux Initiatives de Santé Communautaire et pour le Marketing Social au Congo (AAISC/AMSCO) décide de prolonger la date limite de remise des dossiers relatifs à l'Appel d'offre sur le recrutement d'un cabinet qui réalisera l'audit des inventaires des produits de AAISC/AMSCO, parût au journal la Semaine Africaine n°3947, du Mardi 21 janvier 2020.

Les dossiers d'appel d'offre sont à retirer à l'adresse ci – dessous.

Les dossiers doivent être déposé sous plis fermé portant uniquement la mention «Fiche de consultation restreintes N°01» au plus grand tard le 13 mars 2020 à 16 h 00min au siège social de AAISC situé au 172 rue Soweto, Makelekele, Ex la Télé.

Fait à Brazzaville, le 02 mars 2020.

OFFICE NOTARIAL DE Maître Bedel KAMBA
12, Allée des acacias, Centre-ville Brazzaville
A côté du marché Plateau
E-Mail: office.bedelkamba@gmail.com

AVIS DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE «LA CONGOLAISE DES BRIQUES»

Aux termes d'un acte reçu par Maître Bedel KAMBA, en date à Brazzaville du 31 décembre 2019, il a été constitué une Société à responsabilité limitée Unipersonnelle (SARL) dénommée «LA CONGOLAISE DES BRIQUES», dont les statuts ont été enregistrés aux impôts de Mpila, le 28 janvier 2020 Folio 019/7 Numéro 0317.

Objet:
Fabrication et vente des briques modernes. Et, généralement, toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet de la société.

Capital social: UN MILLION (1 000 000) de Francs CFA, divisés en 100 parts sociales de 10.000 Francs CFA, toutes souscrites et libérées en numéraire.

Le siège social est établi à Kintélé-Brazzaville, en face de l'Université Denis SASSOU-NGUESSO, République du Congo.

Durée: 99 ans.

Registre du commerce: N°: CG-BZV-01-2020-B12-0021.

Gérance de la société: Monsieur WeN Guoyou.

POUR INSERTION LEGALE.

Maître Bedel KAMBA
Notaire

AVIS DE RECRUTEMENT DES CONSULTANTS POUR LA REALISATION DES ETUDES THEMATIQUES ET RECHERCHES SPECIFIQUES SUR LES DROITS EN SANTE SEXUELLE ET REPRODUCTIVE EN REPUBLIQUE DU CONGO

Contexte justificatif

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet «Plaidoyer pour un avortement sans risque en République du Congo», financé par Amplify Change, L'Association Avenir Nepad Congo a décidé de lancer des études thématiques et recherches spécifiques pour documenter les phénomènes ayant trait aux droits en santé sexuelle et la reproduction et aux violences basées sur le genre dont sont victimes les filles et les femmes.

Mission du consultant:

Cinq thèmes feront l'objet d'études et recherche approfondies en République du Congo:

- L'analyse du cadre juridique et légal sur l'avortement
- Les déterminants et conséquences des avortements clandestins
- La problématique des avortements médicamenteux
- Les Adolescents/ jeunes et la Santé Sexuelle et la Reproduction
- Les violences basées sur le genre

Compétences:

-Etre titulaire d'un bac+4 minimum dans les domaines suivants: sciences humaines ou sociales, sciences économiques, sciences juridiques, science de la santé ou tout autre domaine connexe,

- Avoir une grande capacité de rédaction de notes méthodologiques,

Dossier de candidature:

Les candidat(e)s intéressés devront fournir un dossier complet comprenant:

- Une lettre de motivation adressée au Coordonnateur de l'Organisation;
- Un curriculum vitae

Les dossiers de candidature doit parvenir à Monsieur le Coordonnateur au plus tard le 16 mars 2020 à 12 heures à l'adresse suivante: 37 rue Sitabi, château d'eau Ngangouoni, Makélékélé, Brazzaville BP 14812, Brazzaville, Congo Adresses électronique: info@avenirnepadcongo.com

NB: les candidatures féminines sont vivement encouragées

COVID-19

Le Gouvernement élargit les mesures de prévention et restreint les missions officielles à l'étranger

Placé par l'OMS au niveau de menace très élevée, le coronavirus continue de tuer. Face aux risques d'importation du COVID-19 au Congo, le Gouvernement a décidé d'élargir les mesures de prévention et a restreint les missions officielles à l'étranger. De même que la mise en quarantaine des personnes en provenance non seulement de la Chine continentale mais aussi des pays à haut risque.

Jacqueline Lydia Mikolo.

Il est désormais recommandé aux ressortissants congolais de ne pas se rendre dans les zones d'épidémie sauf nécessité impérieuse; d'éviter tout contact direct avec des personnes présentant des signes de grippe ou de difficulté respiratoire.

La ministre de la Santé a confirmé qu'il n'y a pas à ce jour, sur toute l'étendue du territoire congolais, un cas de coronavirus notifié. Un démenti apporté à une rumeur faisant état d'un citoyen chinois qui serait atteint du virus à Dolisie.

Mme Jacqueline Lydia Mikolo a conseillé de ne pas saluer en se serrant la main ou en s'embrassant. Elle a indiqué que quatre-vingt-treize personnes sont mises en quarantaine soit cinquante-trois à Brazzaville (deux nationalités) et quarante à Pointe-Noire (trois nationalités). Les cas suspects sont mis en isolement et les prélèvements sont immédiatement envoyés au laboratoire national de santé publique qui est capable de diagnostiquer la maladie.

Dans le même élan, la ministre s'est entretenue le 4 février dernier au ministère des Affaires étrangères avec les ambassadeurs et chefs de missions diplomatiques. L'objet de la rencontre était de leur annoncer la mesure adoptée en Conseil de cabinet. Il s'agit du plan national de risque contre le COVID-19 dans lequel d'autres mécanismes de prévention sont définis.

Désormais, les missions à l'étranger sont réduites au strict minimum. *«Il y a des demandes de visas qui seront annulées ou ajournées»,* a-t-elle précisé.

Ce plan, a-t-elle indiqué, repose sur neuf axes prioritaires, à savoir: la coordination, la surveillance, l'intervention rapide, la détection précoce des cas et la prise en charge, le contrôle de l'infection, la communication sur les risques, l'engagement communautaire. *«Le coût préparatoire de ce plan est évalué à plus d'un milliard de F.CFA»*, a souligné Jacqueline Lydia Mikolo.

KAUD

DEGRADATION DES ROUTES A BRAZZAVILLE

D'où viendra le salut ?

Les pluies qui s'abattent sur Brazzaville et Pointe-Noire causent des pertes en vies humaines et de nombreux dégâts matériels, dans certains quartiers où il ne fait plus bon vivre. Les eaux en furie débordent des petits caniveaux et inondent les chaussées goudronnées et les édifices environnants. Des véritables lacs se créent donnant un spectacle ahurissant aux automobilistes.

Une vue des voiries urbaines dégradées

Les véhicules ont les roues totalement dans l'eau, ne roulent plus qu'avec une extrême lenteur. Les installations électriques et le réseau d'eau courante n'échappent pas à la furie des eaux: poteaux électriques emportés, tuyaux de La Congolaise des eaux (LCDE) endommagés, routes coupées ou partiellement détruites, arbres déracinés ou coupés, etc.

Des collecteurs non couverts entraînent parfois la mort des personnes emportées par le courant des eaux. Beaucoup de domiciles sont inondés, d'autant que le niveau des rues est parfois plus élevé que celui des habitations, dans certains quartiers. Des dégâts importants sont signalés à Massengo, Djiri, Mabakandilou, Mfilou, Cité des 17, Sadelmi, La Base, L'Ombre, Massina, Ouenzé, Mikalou, La Tanaffe, Kingouari.

Les populations vivent un véritable cauchemar. Des maisons sont détruites ou inondées. C'est le désarroi dans les familles victimes, abandonnées à elles-mêmes, puisque l'Etat n'a pas, semble-t-il, les moyens de manifester la solidarité de la République aux citoyens victimes de catastrophes naturelles. *«Ils n'ont qu'à construire sur de bons terrains»*, leur réplique-t-on souvent. Les familles pauvres sont, évidemment, les plus touchées.

Des quartiers entiers sont sérieusement endommagés ou menacés par les érosions. D'autres dégâts sont signalés, ici et là.

Certains de ces dégâts sont dus à l'abandon des chantiers. Le laxisme et l'impunité devenus mode de gestion publique fragilisent l'Etat qui ne sait plus quoi faire, après avoir engagé de grands travaux, mais qui pour certains avancent à pas de caméléon ou sont complètement à l'arrêt. Dépassées, les populations se débrouillent par elles-mêmes, en prenant des initiatives pour faire face aux érosions qui menacent dangereusement leurs habitations. Des efforts qui sont comme une véritable goutte d'eau dans la mer. Rien, pour arrêter la furie des eaux de pluie sur ces terrains peu solides.

La dégradation de certaines avenues goudronnées est causée par l'absence ou l'obstruction des canalisations. C'est le cas de l'avenue des Premiers jeux africains, de la route de Kinsoundi, du rond-point de la Patte d'oie, l'avenue des Trois Martyrs au Plateau de 15 ans, l'avenue Loutassi à hauteur de la pharmacie Jagger, le boulevard Alfred Raoul, le rond-point La Coupole, etc. On a l'impression que dans le pays, il faut attendre qu'un nid de poule devienne béant pour que les pouvoirs publics songent à le boucher, à grands frais, alors que s'il y avait un service d'entretien, on éviterait de dépenser beaucoup d'argent pour réparer les voies.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

Un nouvel Evêque à Kinkala

La Conférence épiscopale du Congo, CEC, vient de s'enrichir de nouveau avec la nomination par le Pape François de l'Abbé Ildevert Mathurin Mouanga comme ordinaire de Kinkala. Il y a un peu moins de trois mois, la jeunesse faisait son entrée au sein de cette conférence, avec Mgr Daniel Franck Nzika dont la cérémonie de consécration/installation sur la cathèdre d'Impfondo, a eu lieu dimanche dernier seulement.

Un air de jeunesse souffle donc sur la Conférence des Evêques. Une vigueur nouvelle est introduite au sein de l'Eglise qui est au Congo; elle est signe d'une volonté d'aborder avec force et résolution ce 21è siècle avec tous les enjeux et les défis qu'il apporte. Désormais, nos prélats seront en majorité des prêtres d'après les indépendances, pas de la période coloniale.

Ils prennent la tête de diocèses qui on été précipités dans les errements de notre recherche de nous-mêmes aux plans humain, politique, spirituel. Une page va résolument se tourner ; une ère s'achever. Et il n'y a pas diocèse qui ait portémal ces apesanteurs que celui de Kinkala, éventré et mis à genoux par la volonté d'un homme qui se réclame justement de Dieu.

Kinkala a un nouvel Evêque. Mais ce n'est pas cela qui présente l'avenir comme moins hasardeux. D'autant que son prédécesseur, venu là véritablement par esprit d'obéissance, en a littéralement *«bavé»,* subissant au propre comme au figuré les violences qui se sont déchaînées dans le Pool sans espoir apparent de les éteindre. Or, on y est parvenu. Que des flammèches se voient ici et là ne doit pas masquer la volonté exprimée par tous d'accueillir la paix.

Un nouvel Evêque à Kinkala, oui, mais sa nouveauté sera tout autant *«interrogeable»* à l'aune du gros défi de la paix qu'il devra affronter. Il le reconnait d'ailleurs lui-même dans l'interview qu'il nous accorde en page 9. Il se sait attendu au tournant de tout ce qu'il y a à relever: les institutions, les infrastructures, les mémoires cabossées, la spiritualité mise à mal, la coexistence entre générations lacérée.

Ceci dit, rappelons une évidence: Kinkala c'est le Congo. Rien de ce que cette portion du Congo voudra faire, en Eglise ou comme Nation, ne devra incomber à lui seul. Nous sommes une étendue de 342.000 Km², un peuple de 5 millions d'âmes, une histoire qui n'a jamais fait de bien à quelques-uns seuls quand quelques autres avaient mal.

Albert S. MIANZOUKOUTA

POINTE-NOIRE

Une rencontre citoyenne à propos de la rareté du poisson sur les marchés

L'augmentation du prix de vente des produits halieutiques est la conséquence logique de la disparition des poissons et, spécifiquement, des Makouala et des Massoundji (harengs et girelles). Cette rareté est due à la baisse des prises, liée directement à la mauvaise pratique de pêche. C'est ce qu'affirme Jean Claude Mabiala, le Président de l'Association congolaise des consommateurs, qui a organisé une rencontre citoyenne pour parler de ce problème et esquisser des solutions. C'était le 25 février 2020 à Pointe-Noire, avec l'appui de Billi Malonga-Malonga, président de l'Association de défense des droits des consommateurs au Congo.

Jean Claude Mabiala

Les participants à la conférence sur la rareté du poisson

La rareté des ressources halieutiques dans les eaux marines congolaises fait valser les prix dans le panier de la ménagère. Cela a des conséquences qui conduisent à consommer des denrées impropres vendues à vil prix malgré tous les risques que cela peut entraîner.

La rareté du poisson a certainement plusieurs causes, mais l'utilisation de filets de pêche à petit maillage peut en être une, car avec les mailles non conventionnelles et des bateaux de pêche qui ne rentrent pas au port la fourniture régulière du poisson n'est plus garantie. Est également mise en cause l'intrusion répétée des pêcheurs industriels dans la zone réservée à la pêche artisanale, qui est la zone de reproduction de poissons. Il y aussi la présence de l'usine de transformation de poissons en farine et en l'huile de poisson dans le département de Kouilou, qui est destinée uniquement à l'exportation. Cela cause un grand problème sur l'approvisionnement du marché local et national.

Le président de l'Association congolaise des consommateurs a été sur le terrain, pour se rendre compte de l'augmentation du prix d'une caisse de poissons Makouala qui est passé du simple au double, soit environ 35000 francs CFA.

Aux pouvoirs publics, il a été demandé de veiller à l'application stricte des dispositions de la loi du 1èr février 2000 portant organisation de la pêche maritime en République du Congo. Ensuite de limiter le nombre des bateaux de pêche étrangers, en tenant compte de la faible étendue du territoire national maritime et de ressource; en favorisant les nationaux. Également de veiller à l'application stricte de la note circulaire du 22 aout 2019 du ministère de l'Agriculture de l'élevage et de la pêche qui interdit la pêche à tous les bateaux de pêche en bois, à partir du 1er janvier 2020.

Les pouvoirs publics devraient contrôler et réguler les quantités de poissons en direction de l'usine de transformation de poissons en farine et, enfin, encourager une pêche écologique et durable, pour les générations futures.

Quant aux pêcheurs industriels et artisanaux, ils ont été invités à respecter la règlementation de la pêche au Congo et à respecter et les zones de production des poissons.

Enfin, il a été demandé aux organisations de la société civile, de veiller elles aussi à la surveillance du marché, à la qualité des poissons vendus dans les marchés et sensibiliser les communautés à une consommation responsable.

Madocie Déogratias MONGO

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE
Notaire à Pointe-Noire
Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elaïs, Tél : 06.664.85.64/04.432.52.12.
B.P : 4821, E-mail : yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire – République du Congo.

SOUTH OFFSHORE

Société Anonyme avec Administrateur Général
Au capital de Francs CFA 100.000.000,
Immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous N° CG/PNR/10 B 1697
Siège social : 68 Avenue LINGUISSI PEMBELOT, Centre-ville, BP : 899
Pointe-Noire - REPUBLIQUE DU CONGO

ANNONCE LEGALE

Suivant procès-verbal des décisions de l'actionnaire unique établi en sous seing privé de la société «SOUTH OFFSHORE» en date du 30 Décembre 2019, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 24 Janvier 2020, il a été décidé après approbation du rapport et des comptes de l'Administrateur Général et du Commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2018, aussi après la mise en harmonie du bilan et l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018, de ce qui suit :

- De renouveler le mandat de Monsieur Ovidiu GURAN, en qualité d'Administrateur général, pour une durée indéterminée à compter du 16 Juillet 2019.
- De l'extension des activités de la société dans le ressort de la ville de Pointe-Noire, sis quartier Vindoulou, Circonscription foncière n°04 Loandjili, section ACQ, 4ème tranche, bloc 288, parcelle 7.

Dépôt : Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le numéro 20 DA 103, du 31 Janvier 2020.

Immatriculation au Registre de Commerce et Crédit Mobilier sous le numéro CG/PNR/10 B 1967.

Fait à Pointe-Noire, le 26 Février 2020.

Pour insertion légale.
- Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE -

Fondation ODZALA-KOKOUA
République du Congo

AVIS DE RECRUTEMENT

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité – Travail - Progrès

Parc National Odzala-Kokoua
Unité de Gestion
www.african-parks.org

Contexte:
Le parc national Odzala-Kokoua (PNOK) est le plus grand parc du Congo. Il couvre une superficie de 1 364 600 ha et s'étend sur deux départements du pays (Sangha et Cuvette-ouest). Il a été créé par décret n° 221 du 10 mai 2001.

Depuis 2011, le PNOK est géré par la Fondation Odzala-Kokoua (FOK), organisation non gouvernementale créée suite à un accord de partenariat signé entre African Parks Network et le Gouvernement du Congo représenté par le Ministère des Eaux et Forêts et du Développement durable, pour la recherche des financements et la gestion durable de ce parc sur une période de 25 ans.

Dans le cadre de l'amélioration de la santé de ses travailleurs et des populations vivant autour du parc, la FOK à travers son unité de gestion (UG) a développé dans chaque secteur des structures médicales opérationnelles comprenant notamment une infirmerie et une unité clinique mobile.

Elle recherche un(e) infirmier(e) en complément des effectifs déjà présents.

Lieu d'affectation:
Base FOK du secteur Est à Imbalanga (district de Mokéko)

Date de début:
01 avril 2020
Sans qu'elles ne soient exhaustives ni limitatives, les missions principales sont les suivantes:

Missions:
Sous la supervision générale du Chef de service de la Conservation communautaire et la supervision directe du Médecin du PNOK, le titulaire du poste exécutera les tâches suivantes:

1. Assurer l'accueil à l'infirmerie du PNOK, les consultations et les soins curatifs primaires aux employés du parc ainsi qu'à leurs ayants-droit;

2. Maintenir en état de propreté l'espace et le matériel réservés à l'infirmerie;

3. Participer aux activités de santé mobile en périphérie du parc;

4. Remplir les carnets de santé, les registres et les rapports d'activités sanitaires;

5. Assister le médecin du PNOK dans les tâches de médecine d'entreprise et médico-légales (y compris la visite médicale générale biannuelle des travailleurs);

6. Contribuer à la formation des agents du PNOK en premiers secours et s'impliquer totalement dans les activités de santé en forêt (distribution des trousses d'urgence, prévention des accidents et des zoonoses, contrôle au départ et à l'arrivée des patrouilles en forêt, prise en charge immédiate des malades venant de la patrouille);

7. Accomplir toute autre tâche à la demande du superviseur médical;

Profil recherché:
• Etre de nationalité congolaise
• Etre titulaire d'un diplôme d'Infirmier d'Etat
• Justifier d'une expérience d'au moins trois ans en soins infirmiers
• Etre capable d'assurer des consultations primaires et reconnaitre les cas suspects des maladies à déclaration obligatoire
• Savoir administrer sans erreurs les soins prescrits par le médecin
• Etre un bon communicateur et jouir d'une bonne moralité
• Avoir des connaissances sur la culture locale du Nord Congo et parler couramment le lingala. Savoir d'autres langues parlées par les communautés autour du parc est un avantage;
• Avoir quelques connaissances en informatique (Word, Excel, Internet)
• Etre capable de travailler sous pression et dans des conditions parfois extrêmes.

Dossier de candidature:
Les candidats intéressés par le présent avis de recrutement doivent fournir un dossier comprenant:
• Une lettre de motivation;
• Un Curriculum vitae détaillé;
• Les copies des diplômes et attestations obtenus;
• Les copies des attestations de travail des différents postes occupés;
• Une copie d'acte de naissance

Les dossiers de candidature doivent être adressés au plus tard le 15 mars 2020 à l'adresse électronique suivante: pnok@africanparks.org ou être déposés avant cette date sous un pli fermé au bureau des Ressources Humaines (RH) de la Fondation Odzala-Kokoua à Mbomo (QG PNOK), à Ouesso (avenue de l'aéroport) ou à Brazzaville (avenue Cardinal E. Biayenda, ex-Av. Foch, sur l'alignement de la CCA, à deux maisons en allant vers la cathédrale).
Aucun dossier incomplet ou parvenu après cette date ne sera recevable.

Seuls les candidats présélectionnés seront convoqués pour les interviews et tests. Les dossiers de candidature ne seront pas retournés.

NB: Les candidatures féminines sont encouragées.

ENVIRONNEMENT

Conscientiser les populations africaines aux problèmes spécifiques du continent

Chaque 4 mars est célébrée la Journée africaine de l'environnement. Elle vise à conscientiser les populations africaines sur les problèmes spécifiques que connait le continent et sur la nécessité de préserver les écosystèmes et *«notre l'environnement pour notre propre bien et pour celui des générations futures»*, a indiqué Mme Arlette Soudan-Nonault, ministre du Tourisme et de l'environnement, dans sa déclaration.

La ministre a rendu hommage à Mme Wangari Muta Maathai, de nationalité kenyane et prix Nobel de la paix, qui s'est battue pour la cause de l'environnement. *«Elle a marqué sa génération par sa passion pour la nature, la plantation des arbres, la création d'une ceinture verte et la lutte contre les érosions. C'est un modèle de militantisme rare sur le continent africain, et qui mérite d'être suivi»*, a déclaré Arlette Soudan Nonault.

Pour elle, la journée africaine de l'environnement vise à conscientiser *«les populations africaines sur les problèmes spécifiques que connait notre continent et sur la nécessité de préserver nos écosystèmes et notre environnement pour notre propre bien et pour celui des générations futures. L'environnement, qui représente l'un des trois piliers du développement durable de nos États, doit être au centre de nos vies»*, a expliqué la ministre.

Elle a par ailleurs regretté le fait que les problématiques environnementales du continent n'aient jamais changé depuis l'adoption en 1968 de la Convention africaine sur la conservation de la nature et des ressources naturelles. *«A la protection de la nature et des ressources naturelles, s'ajoute celle de la préservation de la couche d'ozone détériorée au fil des années par la croissante industrialisation des pays du nord. Nombreux sont donc les défis environnementaux que le continent doit relever»*, a poursuivi Arlette Soudan-Nonault.

La ministre a plaidé pour la sauvegarde du Bassin du Congo. *«Les forêts du Bassin du Congo contribuent à l'amélioration de la qualité de l'air que nous respirons, jouent un rôle déterminant dans le ralentissement du réchauffement climatique en stockant et séquestrant du carbone et contribuent à l'écosystème des populations riveraines. Bien que le taux de déforestation que connait notre pays soit l'un des plus faibles du monde, notre forêt n'en est pas moins menacée du fait de son exploitation par une population en forte croissance.*

Arlette Soudan-Nonault.

Cette disparition provoque des émissions de gaz à effet de serre, avec des répercussions sur le changement climatique mondial. Il est donc de notre devoir de les protéger et il en va de même pour ce gigantesque puits de carbone que sont les tourbières, à la fois trésor national et, si nous n'y prenons garde, gigantesque bombe à retardement pour l'humanité», a-t-elle dit.

Selon elle, la mise en œuvre du programme du chef de l'Etat dont les grands axes portent sur l'industrialisation et la modernisation du Congo, doit donc être sous-tendue par une gestion durable de l'environnement, *«pour garantir la santé des populations, l'assainissement des villes, la conservation et la gestion durable des ressources naturelles, l'atténuation des pollutions sur l'air, l'eau et le sol congolais. L'aménagement des parcs nationaux et la promotion du partenariat entre l'État et les fondations où les sociétés privées devraient permettre de promouvoir un écotourisme de vision, qui sans nul doute, contribuera de manière substantielle à l'accroissement de la richesse nationale. De même, l'approche participative impliquant les autorités et les populations locales, le secteur privé et la société civile doit accentuer l'éducation des populations, particulièrement à la citoyenneté écologique, afin d'accroître leur niveau de conscience concernant la protection de l'environnement.»*

Cyr Armel YABBAT-NGO

ASSOCIATION ACCES DROIT POUR TOUS (ADPT)

Le sexisme judiciaire en République du Congo

«Le sexisme judiciaire en République du Congo». Tel est le thème de la communication faite par Mme Valencia Mangin, magistrate et initiatrice de l'association «Accès Droit pour Tous». Elle a décidé d'en parler pour passer son message qui cadre avec le thème choisi par la communauté internationale pour la célébration de la journée du 8 mars «Je suis de la génération égalité: levez-vous pour les droits de la femme».

Tout en rappelant que la question du genre en Afrique est aussi vieille que celle des droits fondamentaux, Mme Mangin a indiqué que les batailles de Tchimpa Vita, femme congolaise dont le récit reste protohistorique le démontre bien. Pour elle, lorsqu'il s'agit des droits, on ne négocie pas, on milite. *«Parole prononcée par la ministre de la Femme du Maroc lors du Forum international des femmes leaders pour la coopération et le développement organisé par l'Institut Mandela le 5 avril 2019. C'est l'une des convictions que partage madame Mangin»*.

L'oratrice a rappelé qu'elle a été invitée par l'Institut Mandela dans le cadre de la Journée internationale des droits de la femme en qualité de panéliste pour le thème: *«Femmes, principe d'égalité et politique du genre»*.

C'est à cette occasion qu'une communication sur *«le sexisme judiciaire en République du Congo»* a été initiée et faite de manière très brève par elle. Une année passée, l'oratrice a décidé d'en parler.

Parlant de l'évolution des Institutions judiciaires au Congo, Mme Mangin rappelle que *«plusieurs réformes ont été introduites au sein de la justice dans les années 1990 à cause des changements observés au niveau politique et idéologique. L'intervention de la Conférence nationale en 1991, a été un point d'ancrage pour la véritable réforme de l'ensemble des institutions étatiques congolaises»*.

Dans le système judiciaire, Mme Mangin a fait remarquer que l'intervention de l'acte n°021 de la Conférence nationale portant dissolution des juridictions d'exception (Cour criminelle spéciale et Cour sureté de l'Etat).

Sur le plan législatif, entre 1992 et 1999, quinze lois ont été promulguées consacrant la réforme du système judiciaire national congolais. Parmi les plus essentielles, a-t-elle indiquée, *«nous avons d'abord la loi portant organisation du pouvoir judiciaire, la*

Mme Valencia Mangin

loi portant institution du Conseil supérieur de la magistrature et celle portant statut de la magistrature».

Pour Mme Mangin, la vraie égalité homme-femme ne sera réellement consacrée au Congo que le 30 décembre 1969, grâce à la nouvelle Constitution. Dans son article 18, elle précise que la *«femme a les mêmes droits que l'homme dans les domaines de la vie privée, politique et sociale. Pour un travail égal, la femme a droit au même salaire que l'homme. Elle jouit du même droit en matière d'assurance sociale»*.

Dans cette perspective, elle a reconnu que pour la première fois, une femme est nommée au Gouvernement, en qualité de ministre des Affaires étrangères. *«Progressivement le constituant congolais a élargi les droits de la femme suivant les dispositions de l'article 8 alinéa 3 de la Constitution du 20 janvier 2002 aux termes desquelles la femme a les mêmes droits que l'homme. La loi garantit et assure sa promotion et sa représentativité à toutes les fonctions politiques, électives et administratives»*.

Pascal AZAD DOKO

Le chaos chez les agents des mairies du Congo

Combien de mois de salaires impayés cumulent les différentes mairies du Congo? Un agent d'une mairie en a révélé le nombre le jour où une délégation de leurs syndicats est allée faire un plaidoyer auprès du président du Sénat, Pierre Ngolo: «34 mois pour Nkayi; 33 pour Dolisie; 35 pour Ouesso; 5 pour Pointe-Noire et 10 pour Brazzaville. Les retraités n'ont pas de pension. C'est le chaos». Pour leur hôte, cette situation est cohérente avec l'aggravation de la situation économique et financière du pays. Les agents des mairies du Congo devront donc prendre leur mal en patience. Jusqu'à quand ?

Coup d'oeil en biais

L'étau se resserre autour de Christian Roger Okemba

L'affaire Christian Roger Okemba connaît un coup d'accélérateur. A peine mis à la touche par le ministre de l'Intérieur, le procureur de la République est entré en action à son tour. Il l'a fait «garder à vue'' dans les locaux de la Direction générale de la surveillance du territoire (DGST) où l'intéressé a répondu à une convocation. Il y a passé la nuit. Maire suspendu, futur prévenu?

Coup dur pour l'image du pays

Résolument, l'ordre donné par le directeur général du Trésor public à son collègue de la Banque des Etats d'Afrique centrale (BEAC) de virer dans un compte privé une subvention du Gouvernement destinée à une institution décentralisée, la Mairie de Brazzaville, passe mal auprès de l'opinion. Il a porté un coup dur à l'image du pays auprès des partenaires internationaux, dont le Fonds monétaire international (FMI) avec qui le Congo est en programme. *«On ne peut pas être pris au sérieux avec de telles pratiques»*, commente la rue.

Coronavirus: du calme, mais tout de même!

«Ne pas céder à la panique». C'est le conseil normal donné par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) après l'enregistrement des premiers cas de contamination humains par le coronavirus en Chine. Au Congo on est maintenant inquiet. La propagation de ce virus dans quelques pays d'Afrique a commencé à entraîner la suppression de certains déplacements à l'extérieur. Les autorités locales ont en effet pris la décision de restreindre les missions officielles à l'étranger pour éviter l'importation du virus.

Un jeune homme trouve la mort en tombant d'un camion

Un jeune homme s'est tué en tombant d'un camion lourdement chargé de marchandises et de passagers, en provenance d'un village pour Brazzaville. La scène s'est passée mardi 3 mars 2020 vers 21h, à proximité de l'arrêt Vatican, à Nganga-Lingolo, dans la banlieue sud de Brazzaville. L'infortuné, perché au sommet de la carrosserie, somnolait semble-t-il. L'insolite, c'est l'attitude du chauffeur qui, selon des témoignages, a abandonné le corps et pris la fuite en prenant soin d'éteindre les phares du camion. La police n'est venue que faire le constat. Un corbillard a fait le reste.

Les exactions des Ninja n'ont pas encore cessé dans le Pool

Dans certaines contrées du département du Pool, on se plaint toujours des exactions des miliciens ninja-nsiloulou de Frédéric Bintsamou, dit pasteur Ntumi. C'est ce qui s'est passé à Mindouli, où ils ont molesté, vendredi 28 février dernier, le surveillant général du collège de cette localité. Selon plusieurs sources, les ninjas lui ont reproché le fait d'avoir tout simplement rappelé à l'ordre *«l'un des fils du chef des ex-rebelles»* qui a fait irruption dans la cour de l'établissement sur une mobylette, alors que cela est interdit. Par solidarité, le personnel enseignant de Mindouli a publié une pétition dans laquelle il a exprimé sa colère contre les miliciens ninjas et promis d'aller en grève si le ministère de l'Enseignement primaire ne prend pas les décisions qui s'imposent. On signale que ces miliciens ont également pillé le magasin des vivres de la cantine scolaire.

A quand la reprise des activités dans les zones sinistrées?

C'est la question qui ronge les victimes des inondations, érosions, coulées de boue, glissements de terrain, etc. Pour certains, la vie dans les sites ou des familles d'accueil où ils sont en surnombre est difficilement acceptable. Alors, ils sont en quête de la moindre lueur d'espoir de retour à la maison. Pour les soulager, le Gouvernement a annoncé le vendredi 28 février 2020 un plan d'urgence de relance des activités dans les zones sinistrées, tout en intégrant les populations vivant dans les localités difficilement accessibles qui, jusque-là, n'étaient pas pris en compte. Deux cent mille personnes ont été recensées, dans tous les départements touchés par les catastrophes naturelles de ces derniers temps.

L'insolite panneau publicitaire géant du rond-point Poto-Poto à Brazzaville

Les Brazzavillois sont surpris en découvrant un panneau publicitaire géant à un angle de la clôture de la basilique Sainte-Anne du Congo, en face du rond-point de Poto-Poto, dans le troisième arrondissement de Brazzaville. Ceux qui l'ont placé à cet endroit ont écrit qu'ils soutiennent les actions d'un officiel. Cela fait plus d'une année que ce panneau trône là. Les campagnes des divers scrutins n'ont pas encore commencé. Si le ministre de l'Intérieur et le président du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC) pouvaient se montrer conséquents!

Les retraités du secteur pétrolier ne veulent plus de la CNSS

On n'en finit pas de s'interroger sur la capacité de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) à payer à date échue la pension des retraités. Ceux du secteur du pétrole ont manifesté leur mécontentement face à l'irrégularité de leurs pensions. Ils ont décrié cette gestion et demandé à leurs employeurs de ne plus reverser les cotisations sociales à la CNSS. Ils voudraient toucher dorénavant leurs pensions ailleurs, dans une institution fiable.

ENVIRONNEMENT

Renforcer les capacités sur l'étude d'impact environnemental et social

Sous le nom de Secrétariat pour l'évaluation environnementale en Afrique centrale (SEEAC), l'Association congolaise pour l'évaluation environnementale (ACEE) a organisé du 26 au 28 février 2020, à Brazzaville, un séminaire national de formation sous le thème: «Exigence et outils pour l'élaboration d'une étude d'impact environnemental et social (EIES)». Les travaux ont été ouverts et clôturés par Louis Bibissi, président de l'ACEE, en présence de Jean-Joël Louméto, premier vice-président et Jean de Dieu Nzila, deuxième vice-président de l'association. La formation a permis d'échanger sur l'intérêt de l'étude d'impact environnemental et social, au regard des phénomènes de catastrophes que connait le pays et à travers le monde.

Jean-Joël Loumeto, Louis Bibissi et Jean de Dieu Nzila

Près d'une quarantaine de participants venus de plusieurs administrations publiques, du secteur privé et de la société civile ont pris part à ce séminaire de formation. Ils ont reconnu d'avoir s'approprié des connaissances pour stimuler leurs interventions éclairées dans le domaine de l'environnement dans leurs différentes structures.
«Aujourd'hui, il est presque établi que pour mettre en place un projet de développement, il faudrait d'abord passer par l'élaboration d'une étude d'impact environnemental et social. Voilà pourquoi, nous pensons que c'est une exigence qui s'impose à nous le pays et c'est aussi une exigence des bailleurs de fonds. Face à cette exigence, il y a parfois des gens en charge d'élaborer ces études d'impact qui n'ont pas toutes les notions nécessaires et utiles pour élaborer ces études d'impact», a précisé Louis Bibissi. Il a de même poursuivi : «Dans tous les projets structurants, ils ne peuvent pas se réaliser, si est seulement si en amont, il n'y a pas eu d'études d'impact faites pour déterminer le degré d'implication, mais aussi surtout pour évaluer les impacts que génèreraient la mise en place de ce projet».

Les organisateurs et les participants

Les pays francophones d'Afrique centrale sont en réseau pour mutualiser leurs efforts afin de tenir en ligne de compte sur tout ce qui se fait au niveau de l'Afrique centrale en matière environnementale. L'étude d'impact est un maillon de l'évaluation environnementale, qui s'ajoute à d'autres composantes que sont par exemple le plan de gestion environnemental et social, l'audit et bien d'autres composantes. L'association a pour objectif de booster la prise en compte de l'évaluation environnementale au Congo. Elle tient à fédérer toutes les entités qui militent à ce que l'évaluation environnementale soit considérée de façon conséquence dans le pays. L'association congolaise pour l'évaluation environnementale tient à contribuer efficacement au renforcement des capacités en évaluation environnementale et à sa promotion comme outil privilégié d'intégration des aspects liés à l'environnement dans la prise des décisions, en vue de l'amélioration des conditions de vie des populations dans l'optique d'un développement équilibré et durable.
Mme Félicité Brigitte Mayinguidi, participante, chargée de mission à l'économie forestière, a dégagé l'appréciation de la tenue de ce séminaire de formation. «Ce séminaire a été très riche en informations et nous avons étudié les exigences des projets concernant les impacts environnementaux et sociaux. Nous avons reçu beaucoup de connaissances. Ce séminaire a répondu à mes attentes. Nous avons eu des échanges avec des bureaux d'études et des formateurs. Cela n'a pas été vraiment une formation. Nous avons pris l'engagement d'appliquer des enseignements reçus sur le terrain pour atteindre l'amélioration de l'environnement».
A signaler que l'Association congolaise pour l'évaluation environnementale (ACEE) est membre du réseau au niveau de l'Afrique centrale regroupant tous les pays francophones de la zone.

Philippe BANZ

Qui me répondra?

Le président de la République vient de lancer la nouvelle turbine à Pointe-Noire, pour fournir l'électricité en permanence à Pointe-Noire et à Brazzaville. Pourquoi les délestages persistent-ils?

MMM (Mouhoumi, Brazzaville)

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

INFRASTRUCTURES

Les trois projets phares de la CEEAC au centre de la table ronde

Le ministre de l'Aménagement, de l'équipement du territoire, des Grands travaux Jean Jacques Bouya a présenté lundi 17 février dernier aux partenaires locaux et au corps diplomatique au Congo les trois projets phares de la Communauté économique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC). Il s'agit du projet de construction et de mise à niveau de la route Ouesso-Bangui-Ndjamena, du projet d'aménagements fluviaux et portuaires sur le fleuve Congo et ses affluents Oubangui et Sangha et du projet de construction du pont-route-rail entre les villes de Kinshasa et Brazzaville.

Jean Jacques Bouya présentant les trois projets phares

La deuxième phase du PIP 2025-2030 concerne le prolongement du chemin de fer Kinshasa-Ilebo. Plusieurs études, dont une achevée en 2018 par le Groupement CIMA International-Lasalle-Techniplan sur financement du groupe de la Banque africaine de développement (BAD) ont permis de déterminer les besoins prioritaires en matière d'infrastructures de transport en Afrique centrale. Les trois projets selon le ministre Jean Jacques Bouya sont subdivisés en 12 sous-projets qui devront être réalisés entre 2020 et 2030.
Le choix de ces projets illustre la volonté de la CEEAC de connecter la région d'Afrique centrale aux communautés économiques régionales limitrophes; interconnecter les capitales de ses Etats membres par des routes bitumées; développer le transport multinodal et faciliter l'accès des pays enclavés aux ports maritimes de la région.
Le projet d'aménagement et de mise à niveau du corridor Pointe-Noire-Brazzaville-Bangui-Ndjamena répond aux orientations des politiques sectorielles des transports et des programmes nationaux des pays de la zone CEEAC. Il va concerner la construction et le bitumage de 1 310,311 Km de route; la construction et le bitumage de 25,17 Km de pénétrantes et 49,07 Km de voiries. Il va concerner aussi l'accroissement et le renforcement des échanges économiques inter-Etats à travers une amélioration quantitative et qualitative des infrastructures de transport, pour répondre aux besoins du développement durable et de l'intégration régionale; l'accès direct aux ports de Pointe-Noire (Congo) et de Matadi (RD Congo) par où pourront transiter les marchandises en provenance et à destination de la RCA et du Tchad, etc.
Le projet des aménagements fluviaux et portuaires sur le fleuve Congo et ses affluents Oubangui et Sangha permettra la valorisation de la vocation naturelle de transport sur le fleuve Congo et ses affluents; le renforcement de l'intégration régionale par une massification des flux et des échanges; le désenclavement des zones de production et de consommation du bassin du Congo; la dynamisation des secteurs productifs et marchands, etc.
Le projet de construction du pont-route-rail entre les villes de Kinshasa et Brazzaville a pour objet de relier les deux capitales les plus rapprochées du monde, par la construction d'un pont route-rail de 4 Km destiné à assurer le passage automobile et ferroviaire dans des conditions optimales de sécurité. Il visera à améliorer et sécuriser les connections entre Brazzaville et Kinshasa et les ports maritimes; favoriser les échanges entre la RD Congo et le Congo-Brazzaville; favoriser les échanges entre la RD Congo d'une part et le Cameroun d'autre part; renforcer le processus d'intégration régionale et d'échanges au sein des pays membres de la CEEAC et d'améliorer la continuité du système de transport dans la zone Afrique centrale.
Pour Jean Jacques Bouya, le Plan directeur consensuel des transports en Afrique centrale (PDCT-AC) vise la densification des infrastructures et l'amélioration des interconnexions pour mettre les pays membres de la CEEAC sur le sentier de la croissance et de l'émergence.

Jacqueline MAKAYA

ECONOMIE

La Bouenza, un département en pleine croissance

Située dans le sud du Congo, la Bouenza est placée entre Brazzaville et Pointe-Noire. Pendant des décennies, son réseau routier est limité et dégradé. La route nationale n°1 lui permet d'exporter les produits vers les deux grandes villes.

L'achèvement au début de l'année 2016 du dernier tronçon de la route nationale n°1, désormais entièrement bitumé, permet au département de confirmer sa vocation en tant que région de transit. En quelque mois seulement, la route a détrôné le rail, notamment pour acheminer les denrées agricoles comme le sucre vers les grands marchés urbains.
«La Bouenza est depuis fort longtemps considérée comme le grenier du Congo. Cela s'explique par la fertilité des sols et qu'elle est dotée de sa tradition en matière d'agro-industrie. Historiquement, ce département continue toujours de fournir des efforts dans le domaine de l'agriculture et de l'élevage. Car, il est très riche, sa terre est bonne et cela nous favorise facilement pour implanter et récolter sans perte», affirme Steve Kombo, agriculteur à Mouyondzi.
Sideal Moukengue, un commerçant exerçant sur la route Bouansa-Pointe-Noire explique: «Je viens souvent acheter le gari dans le district de Yamba, plus précisément dans les villages de Kiniangui et Ndounga pour aller le revendre en ville. J'achète souvent 30 sacs. Dans ces deux villages, le gari ne manque jamais, il est de bonne qualité, et les étrangers viennent aussi s'approvisionner».
La Bouenza prévoit d'accueillir d'importants projets industriels et miniers dont l'essor est favorisé par la présence du complexe hydroélectrique de Moukoukoulou, d'une puissance installée de 74 MW, qui alimente ses grands urbains. Ainsi, à Mfila, dans le district de Yamba, (dans l'est du département), le groupe nigérian Dangote Cement a construit la plus grande cimenterie d'Afrique centrale.

Une plantation de canne à sucre

«Manioc, arachide, banane-fruit, banane plantain, haricot, sont la spécialité du district de Boko-Songho. Dans les autres localités, on trouve la patate douce, le gingembre, le pois d'Angole. Le maraîchage est très développé dans la Bouenza; nous sommes aussi un département d'arboriculture et d'élevage. Il existe également l'agriculture familiale des fermes communautaires et de grandes exploitations modernes, telles la Société agricole de raffinage industriel du sucre (SARIS Congo) qui fait de Nkayi l'un des plus grands centres agro-industriels» a confirmé, Jean Makosso, enseignant de l'école primaire.
«Ce département nous donne des avantages. Je vais toujours y acheter les bœufs, les moutons, les cochons et autres viandes d'abattage, que je vends en détail», a indiqué David Forole, opérant le commerce d'élevage.

Richard Jules TSIOMO
(Stagiaire)

ALIMENT

Vertus et bienfaits de l'ananas

L'ananas est l'un des fruits tropicaux les plus délicieux. En plus de son goût, il existe plusieurs bonnes raisons d'en manger. Tirant ses origines de l'Amérique du sud, l'ananas fait partie des fruits exotiques que l'on trouve dans tous les marchés à un prix relativement modique. La plante qui produit le fruit est une vivace herbacée formant une touffe pouvant atteindre 1,5 m de haut avec des feuilles en rosette, vert, gris, effilées mais épineuses sur les bords, recourbées à leur extrémité.

L'ananas est intégré dans le régime alimentaire sous différentes formes telles que: frais, en jus cuit. «Lorsqu'on mange l'ananas, on obtient des minéraux, des vitamines, des fibres solubles et insolubles, et des bromélies, pour le bon fonctionnement de l'organisme. La vitamine C est l'une des sources les plus riches de l'ananas, il prévient le rhume et les infections grâce à sa vitamine C. Il redonne un coup de fouet à l'organisme et prévient la fatigue. L'ananas est un antibiotique, grâce à la bromélie qu'il contient, guérit les gonflements, élimine les tissus morts que laissent les brulures; empêche la formation de caillots sanguins. Ce fruit fluidifie le sang et limite la coagulation des plaquettes», a indiqué Gloria Mabika, diététicienne à l'Ecole nationale supérieure polytechnique (ENSP). Elle a de même ajouté: «L'ananas réduit les risques de caillots, de phlébite, de l'accident vasculaire cérébral (AVC). En plus, il améliore la digestion comme bien d'autres fruits. Alors manger l'ananas en quantité appropriée protège contre la constipation, la diarrhée, l'hypertension. Son jus gastrique aide à mieux dissoudre les aliments».

Les ananas

Les vendeurs de l'ananas exerçant dans les marchés PK (7e arrondissement) et Total (2e arrondissement) n'éprouvent pas de difficultés de s'en procurer. C'est ce qui expliquent Alicia et Brigitte.
De son côté, Mme Rachel Ntoudila, consommatrice d'ananas a confié: «Le prix de l'ananas varie selon sa grosseur. Certains coûtent 200 ou 300 FCFA, d'autres par contre coûtent 500 FCFA et plus. C'est ce modeste prix qui permet à tous d'en manger».

Nordy Prudence KIBINDA
(Stagiaire)

ETATS-UNIS D'AMERIQUE

Joe Biden en avance dans les primaires des démocrates

L'actualité aux Etats-Unis d'Amérique est dominée par les élections primaires du parti des Démocrates, en vue de la prochaine élection présidentielle. A l'issue de ces primaires, les Démocrates devront parvenir à investir le candidat qui sera face au Républicain Donald Trump en novembre 2020. A ce jour, c'est l'ancien vice-Président de Barack Obama, Joe Biden, qui talonne le sénateur du Vermont, Bernie Sanders. Il a été cette semaine le vainqueur du «Super Tuesday».

Bernie Sanders (à g.) et Joe Biden

La bataille entre les deux candidats démocrates a été notamment celle des 14 Etats comprenant le Texas et la Californie, dont 10 remportés par Joe Biden lors du *«Super Tuesday»* du 3 mars. L'ancien vice-Président de Barack Obama a ainsi créé la surprise. Il jouit du soutien de l'ancien Président de Barack Obama et des Afro-américains. Auparavant, il avait remporté l'électorat du Colorado.

Septuagénaires tous deux, les candidats en piste bénéficient du ralliement de Michael Bloomberg qui a jeté l'éponge après sa piètre performance; mais Joe Biden se présente comme le seul capable de *«rassembler»* pour battre Donald Trump. En début de semaine, il avait déjà reçu le ralliement de Pete Buttigieg et d'Amy Klobuchar. Le retrait de la course de Michael Bloomberg et son soutien officiel font de l'ancien vice-Président de Barack Obama le seul candidat modéré au sein du camp démocrate.

Mercredi 4 mars, Joe Biden a prôné l'unité, et a même appelé les républicains à rejoindre son camp, évitant soigneusement de s'en prendre à son concurrent Bernie Sanders. Pareil pour Bernie Sanders qui a également déclaré qu'il ne souhaitait pas que la campagne vire à l'affrontement. Ce sénateur de la gauche du parti espère le ralliement d'Elizabeth Warren, qui a subi un sérieux revers, au point même de n'avoir pas réussi à l'emporter dans son propre Etat, le Massachusetts. Mais elle aurait confié à Bernie Sanders qu'elle n'avait encore pris aucune décision.

Si pour Joe Biden la proximité avec l'ancien Président Barack Obama est plus qu'une évidence, il ne reste pas moins vrai que son concurrent Bernie Sanders se réclame lui aussi proche du prédécesseur immédiat de Donald Trump. Aidé par sa compagne, le sénateur s'emploie à diffuser depuis mercredi 4 mars une vidéo à base d'archives qui le montre aux côtés de Barack Obama. Au bout de cette campagne, seule compte pour le camp des démocrates, l'investiture d'un candidat capable d'affronter le républicain Donald Trump en novembre prochain.

Aristide Ghislain NGOUMA

COTE D'IVOIRE

Alassane Ouattara ne sera pas candidat à la prochaine présidentielle

La nouvelle a surpris l'opinion tant en Côte d'Ivoire qu'ailleurs. Le président Alassane Ouattara a finalement annoncé ce jeudi 5 mars qu'il ne sera pas candidat à sa réélection cette année. Il l'a déclaré devant le Parlement réuni en congrès à Yamoussoukro. Au pouvoir depuis 2010, il laissait planer le doute sur une possible candidature à un troisième mandat.

Alassane Ouattara ne briguera donc pas de nouveau mandat à l'occasion de l'élection d'octobre 2020. «*Je vous annonce solennellement que j'ai décidé de ne pas être candidat à la présidentielle du 31 octobre 2020 et de transférer le pouvoir à une jeune génération»*, a-t-il affirmé devant les sénateurs et députés de l'Assemblée nationale réunis en congrès extraordinaire à Yamoussoukro, capitale politique de Côte d'Ivoire.

Alassane Ouattara

Cette annonce faite au terme d'un discours d'une trentaine de minutes a été accueillie par un tonnerre d'applaudissements de la part des élus mais aussi de centaines d'élèves et étudiants invités au congrès. L'annonce a suscité aussitôt des réactions. *«On est content qu'il laisse la place à la jeune génération. C'est un homme de parole. Je suis fier de mon président même si je ne suis pas un de ses partisans. Je suis fier qu'on fasse confiance à la jeunesse»,* s'est félicité Daouda Bakayoko, élève-maître au Cafop, l'équivalent de l'Ecole normale de Yamoussoukro.

La décision du président ivoirien tombe au lendemain du dialogue national tenu il y a peu, et aussi au moment où le climat politique est tendu en Côte d'Ivoire avant la présidentielle d'octobre, dix ans après la crise post-électorale de 2010-2011 qui avait fait 3 000 morts. Les élections municipales et régionales de 2018 ont été elles aussi marquées par de nombreuses violences et des fraudes.

A ce jour, l'ancien chef de la rébellion et des Forces nouvelles Guillaume Soro, actuellement en France et sous le coup d'un mandat d'arrêt en Côte d'Ivoire, est le seul à s'être déclaré candidat à ce scrutin majeur. L'ancien président Henri Konan Bédié, qui aura 86 ans lors de cette échéance n'a pas écarté l'idée de se présenter.

Agé de 78 ans, l'actuel président ivoirien avait été élu en 2010 et réélu en 2015. Il avait succédé à Laurent Gbagbo, dans un contexte d'émeutes qui ont endeuillé le pays.

Azer ZATABULI

GABON

Les personnels de santé en grève

Depuis plus d'une semaine, les personnels de la santé ont lancé un mouvement de grève qui paralyse partiellement les hôpitaux du pays. Estimant n'avoir pas été écoutés par le gouvernement, les grévistes ont décidé de fermer lundi 4 mars dernier les portails principaux des hôpitaux et de limiter la réception de nouveaux malades. Les agents de santé revendiquent des arriérés de primes, des formations et de meilleures conditions de travail dans les hôpitaux. Ils n'entendent pas baisser les bras, si le gouvernement n'apporte pas des solutions à leurs principales préoccupations.

Dans les hôpitaux, les malades sont dans le désarroi. Audrey, enceinte de huit mois, cherche à voir un médecin d'urgence au centre hospitalier et universitaire de Libreville. Mais il est 10h et le quota des 10 malades par service a déjà été atteint. A cause de la grève, les médecins qui ne sont pas encore en grève sont surchargés. *«Je dois voir urgemment un médecin, on ne peut pas résoudre un problème d'un côté, et laisser les autres pour compte»*, déplore la jeune femme.

Belle Mangouéli, qui accompagne sa mère de plus de 80 ans, a attendu deux heures, mais n'ont pas été reçu. *«On ne nous a pas bien accueillies. Je repars avec ma mère très malade. On nous a renvoyés. On fait comment?»*

Pour les grévistes, qui ont durci le mouvement depuis lundi, pas question de céder, nous explique Joël Ondo Ella, leader de l'un des quatre syndicats à l'origine de cet arrêt de travail. *«Faites le tour, vous verrez que l'hôpital spécialisé de Nkembo ne travaille plus, le centre hospitalier régional de l'Estuaire-Melen ne travaille plus, les petits centres sont en train de fermer… Il y a des obligations, il y a des devoirs. A chaque partie de répondre à ces obligations et à ces devoirs»*, a-t-il fait savoir.

Du côté du gouvernement, le secrétaire général du ministère de la Santé, Guy Patrick Obiang, déplore la poursuite du mouvement. *«Nous sommes un peu surpris de cet emballement. D'autant plus que les plus hautes autorités ont pris toutes les dispositions pour que des mesures soient prises afin que les préoccupations formulées par les syndicats puissent trouver des réponses dans les prochains jours».*

Le mouvement se limite pour l'instant au personnel de santé. Mais les médecins menacent eux aussi d'entrer en grève, si rien n'est fait les jours à venir.

Gaule D'AMBERT

CHANGEMENT DE NOM

Je m'appelais MENAKI Joachim Parfait de naissance.

Désormais, je m'appellerai MERLE Joachim Parfait.

Toutes procédures anciennes restent caduques, à compter de la date de publication.

ETUDE DE MAITRE Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI
NOTAIRE
115 bis, Boulevard Dénis SASSOU-NGUESSO, Centre-ville (En face de SCLOG,)
B.P.: 13646 Tel.(s): (00242).05.596.77.86/ 06.669.26.76/06.412.71.92
E- mail: officenotsmb@gmail.com
Brazzaville - République du Congo

AVIS DE CONSTITUTION

LOJITECH-CONGO
Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Capital social: un million (1.000.000) de francs CFA.
Siège social: 115 bis, Boulevard Dénis SASSOU-NGUESSO, Mpila, Centre-ville,
BRAZZAVILLE- REPUBLIQUE DU CONGO

Suivant Acte authentique en date à Brazzaville du cinq février deux mil vingt, reçu par Maître Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI, Notaire, titulaire d'un office notarial à la résidence de Brazzaville, 115 bis, Boulevard Dénis SASSOU-NGUESSO, Mpila, Centre-ville, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle régie par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique et les statuts;

Objet social: La société a pour objet, en République du Congo et à l'étranger:
-Informatique;
-Sécurité Electronique;
-Energie;
-Négoce;
-Audit et formations informatiques;
-Gestion de projet et Infogérance.

Dénomination sociale: La société prend la dénomination suivante: «LOGITECH-CONGO» ;

Siège social: Le siège social est fixé à Brazzaville (République du Congo), 115 bis, Boulevard Dénis SASSOU-NGUESSO, Mpila, Centre-ville, Arrondissement 3 Poto-Poto ;

Durée: La durée de la société est fixée à 99 années entières et consécutives qui commenceront à courir à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation ;

Capital social: Le capital social est fixé à Un million (1.000.000) de francs CFA, divisé en 100 parts sociales de Dix mille (10.000) francs CFA souscrites entièrement et libérées intégralement ;

Gérance de la Société: Conformément aux dispositions statutaires, Monsieur Gloire LOUVILA MOUTOMBO OTANDO, domicilié à Brazzaville, Case 391, OCH, La Glacière, Arrondissement 2 Bacongo, est désigné en qualité de gérant de ladite société ;

Immatriculation: La société dénommée LOGITECH-CONGO est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro CG-BZV-01-2020-B13-00047.

Pour avis,
Maître Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI,
NOTAIRE

ILOGS

ILOGS OBTIENT LA CERTIFICATION ISO 9001:2015 POUR SON SYSTÈME DE MANAGEMENT DE LA QUALITÉ

La SNPC (Société Nationale des Pétroles du Congo) annonce aux opérateurs pétroliers et à l'ensemble des acteurs et intervenants de cette industrie installés au Congo et dans la région Golfe de Guinée-Bassin du Congo, que ILOGS s.a, sa filiale spécialisée dans la logistique oil & gas a obtenu la certification ISO 9001 version 2015.

ISO 9001 BUREAU VERITAS Certification

Le domaine d'activités couvert par la certification est le suivant :

- Chargement et déchargement des navires ;
- Transfert, levage, manutention ;
- Mise à disposition d'engins et d'équipements ;
- Mise à disposition d'espaces au sein du CSP ;
- Manutention, levage et transport hors CSP.

Ethique, Respect, Discipline, Esprit d'Equipe, et Performance sont les valeurs qui animent au quotidien nos rapports professionnels et relations clients. Elles fondent notre engagement, socle de notre démarche Qualité.

Cette certification du Système de Management Qualité [SMQ] de ILOGS traduit la mise en œuvre des dispositions suivantes :

- Aptitude à fournir en permanence des produits et des services conformes aux exigences du client et aux exigences légales et réglementaires applicables ;
- De plus grandes opportunités d'amélioration de la satisfaction du client ;
- Prise en compte des risques et opportunités associés au contexte et aux objectifs de l'organisme ;
- Aptitude à démontrer la conformité aux exigences spécifiées du système de management de la qualité.

ILOGS positionne le client au centre de son action. Cet engagement se voit confirmer par le résultat de la dernière enquête de satisfaction menée auprès de la clientèle ILOGS courant quatrième trimestre 2019, sur les trois rubriques suivantes :

- **Qualité des Infrastructures : Taux de satisfaction = 100 % ;**
- **Qualité des Equipements : Taux de satisfaction = 69 % ;**
- **Professionnalisme : Taux de satisfaction = 59 %.**

À propos de ILOGS

Société anonyme avec Conseil d'administration régie par l'OHADA, ILOGS s.a [Integrated Logistic Services] est l'opérateur du CSP implanté dans l'enceinte portuaire de Pointe-Noire, créé par l'ordonnance présidentielle N° 5/99 du 10.10.1999 qui désigne la SNPC et le PAPN comme actionnaires. Il à noter qu'à l'origine, le modèle économique du CSP est né d'un Partenariat Public-Privé entre l'État Congolais et INTELS RCO.

Terminal logistique & portuaire soumis au code ISPS, dédié à l'industrie oil & gas, le CSP est doté d'un quai de 400 ml dont 200 ml présentent une profondeur bord à quai de 9m avec une charge surfacique de 3T/M². Composé de zones commerciales en synergie (zone de travaux industriels, montage et tests, zone de stockage et entreposage, zone d'activités de transport maritime, zones de bureaux etc...), le CSP s'étend sur une surface de 40 ha.

Le CSP a accueilli des opérations Heavy Lift pour le développement de grands projets tels que MOHO NORD opéré par Total E&P Congo, LIANZI opéré par Chevron Overseas Congo Limited et NENE opéré par Eni Congo. Le CSP héberge également des opérateurs pétroliers résidents dont les opérations courantes sont exécutées par ILOGS, à l'instar de PERENCO. Aux termes de de l'ordonnance, le CSP est le seul lieu légalement désigné pour le transit des équipements et du matériel pétrolier au Congo. Il est à relever que ILOGS sa est titulaire de plusieurs agréments d'auxiliaire de transport CEMAC, notamment agent maritime, consignataire, releveur, manutentionnaire et transitaire (en cours).

Ces dernières années, ILOGS a également développé ses interventions hors CSP dans les bases logistiques et sur les sites de production clients, ainsi que pour des opérations de transferts et convois exceptionnels, notamment de Rig de forage. Au fil de ses 20 ans d'expérience au service de l'industrie oil & gas, ILOGS s.a s'est progressivement affirmée comme le partenaire de référence dans ce secteur stratégique pour l'économie congolaise.

DIOCESE DE KINKALA

Mgr Ildevert Mathurin Mouanga prend la relève de Mgr Louis Portella Mbuyu, admis à la retraite

La providence vient de nouveau de frapper à la porte de l'Eglise catholique du Congo. Ce jeudi 5 mars 2020 en effet, Mgr Francisco Escalante Molina, Nonce apostolique au Gabon et au Congo, a annoncé la double décision prise par le Pape François sur le diocèse de Kinkala. Comme de rituel, le Pape a accepté la démission du gouvernement pastoral de Kinkala présentée par Mgr Louis Portella Mbuyu pour avoir atteint la limite d'âge fixée par le Droit canonique (75 ans).

Dans la foulée, le Pape a nommé nouvel évêque de Kinkala, l'abbé Ildevert Mathurin Mouanga, du clergé diocésain de Kinkala et qui était jusqu'ici Recteur du Grand séminaire de théologie Cardinal Emile Biayenda de Kinsoundi (Brazzaville).

L'annonce a été faite dans une ambiance joyeuse, comme on peut le deviner. Mais Mgr le Nonce apostolique a exprimé son mécontentement parce que le secret pontifical n'avait pas été gardé jusqu'aux moments dits, les réseaux sociaux s'étant déjà répandus en indiscrétions sur l'événement.

Puis l'abbé Armand Brice Ibombo, secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo, a présenté la biographie du nouvel évêque, avant de céder la parole à Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, représentant le président de la Conférence des évêques empêché. «Nous vous accueillons dans la fraternité et la paix, pour un ministère épiscopal fécond. Merci au Seigneur qui a fait ce choix, au Pape François qui vous a nommé, et au Nonce apostolique pour ce beau cadeau».

L'Evêque nommé a quant à lui fait part de son émotion. «Comme dit Saint Paul aux Ephésiens, pour toute chose rendez grâce». Il a adressé un remerciement appuyé à son prédécesseur «Tata Mbuyu, comme nous l'appelons affectueusement, que j'ai eu comme recteur au Grand séminaire». «Merci pour votre travail au service de la paix et de la réconciliation dans le Pool», a dit le nouvel Evêque à son prédécesseur.

Mgr Louis Portella Mbuyu n'était pas le moins ému, qui a dit sa joie de se retirer et de laisser le diocèse en des mains jeunes, suivant la volonté que Dieu et le Pape ont voulu exprimer par ce choix. «Rendons grâce pour événement».

La nouvel évêque de Kinkala (3e de gauche à droite) entouré de l'archevêque de Brazzaville, du nonce apostolique et de l'évêque sortant de Kinkala

Le nouvel évêque de Kinkala en quelques mots

Le nouvel évêque que le Pape a nommé à la tête du diocèse de Kinkala, Mgr Ildevert Mathurin Mouanga, est né le 27 mai 1966 à Hamon (aujourd'hui Madzia, une gare du Chemin de fer). Il a fait ses études primaires à Madzia, et secondaires à Nkayi et Mouyondzi.

C'est en 1988 qu'il entre au Grand séminaire Cardinal Emile Biayenda de Brazzaville. Il est ordonné prêtre en août 1998, à Kinkala, puis envoyé comme vicaire paroissial à Kindamba, ensuite à la paroisse Notre-Dame du Rosaire de Bacongo, à Brazzaville

En l'an 2000, il est envoyé aux études à Rome, d'où il revient en 2009 avec une licence en Ecriture sainte, puis un doctorat en théologie biblique de l'Université pontificale Urbaniana de Rome.

Il intègre la communauté enseignante du Grand séminaire Cardinal Emile Biayenda de Brazzaville à son retour au Congo, en 2009, comme professeur d'Ecriture sainte, puis directeur des études. En 2014, il est nommé Recteur du Grand séminaire de Théologie Cardinal Emile Biayenda, charge qu'il assumait à sa nomination comme Evêque de Kinkala, jeudi 5 mars 2020.

A. S. MIANZOUKOUTA

Les premiers mots du nouvel évêque

*Mgr, un nouveau départ s'amorce dans votre vie?

**Oui, c'est un nouveau départ, mais c'est dans la foi et dans l'espérance que nous voulons l'entreprendre parce que nous sommes des chrétiens et nous ne pouvons rien sans la foi. Lorsque nous disons que c'est dans la foi et dans l'espérance que nous voulons l'entreprendre, c'est que nous voulons l'entreprendre avec Dieu d'abord.

*Mgr, le diocèse de Kinkala a une particularité qui fait son défi majeur aujourd'hui: le retour pas tout à fait complet de la paix. Quelle est votre priorité pastorale?

**Il est difficile de dégager déjà aujourd'hui une priorité pastorale, mais il reste tout autant vrai que le diocèse de Kinkala

Mgr Ildevert Mathurin Mouanga..

présente beaucoup de défis. Mais les défis sont faits pour qu'on les affronte, pour qu'on les relève. Un épi de maïs on ne le finit pas d'un trait, on le consomme grain après grain. Moi, je viens de succéder à quelqu'un, d'autres succéderont à moi, ils continueront l'œuvre comme disait Saint Paul: que ça soit eux, que ça soit moi, pourvu que le Christ soit annoncé.

*En trois mois, l'Eglise du Congo vient de s'enrichir de deux nouveaux évêques jeunes, pleins d'allant, pleins de dynamisme, qu'est-ce qu'on peut dire de cela?

**Mais c'est déjà Dieu qui est jeune! Le Seigneur reste éternellement jeune. Le Pape François a eu l'occasion de le révéler non seulement aux jeunes mais à toute l'Eglise. Nous espérons que le Seigneur, qui reste Lui-même éternellement, jeune va nous faire bénéficier de cette grâce de la jeunesse pour garder cet allant là et aller jusqu'au bout de là où il veut.

*La reconstruction de Kinkala, en quelque sorte, passe par vous !

**Par moi, ça serait oser de le dire: elle passe par nous, par le peuple de Dieu. Certes le pasteur est devant, il faut qu'il y soit, il a sa place. Mais le relèvement d'un peuple passe par un sursaut aussi de ce peuple-là.

*Merci beaucoup, Monseigneur, et bonne mission pastorale

**Merci à vous et surtout union dans la prière, c'est peut-être le plus grand cadeau que l'on puisse me faire en ce moment-ci.

Propos recueillis par A.S. MIANZOUKOUTA et Léandre LECOQ

BÉATIFICATION

La Cause du Cardinal Biayenda avance malgré tout

L'archevêque de Brazzaville, Mgr Anatole Milandou, a réuni le comité qui œuvre sur la Cause du Cardinal Biayenda, jeudi 5 mars 2020 à la cathédrale. Mgr l'archevêque s'est rendu au Vatican début février dernier pour s'enquérir de l'état d'avancement du dossier de béatification-canonisation du Cardinal. Archevêque de Brazzaville, il fut assassiné le 22 mars 1977 peu après l'assassinat d'une autre figure illustre du pays, le président Marien Ngouabi.

La procédure de sa cause de béatification (reconnaissance des vertus héroïques et/ou du martyre) traîne. A la faveur de toute venue d'une personnalité vaticane importante au Congo pourtant, le peuple de Dieu a marqué son impatience: à quand la béatification? Sur les réseaux sociaux, on est allé jusqu'à insinuer que la torpeur venait de l'Eglise du Congo elle-même, alors qu'elle a accompli toutes les formalités requises et bouclé son enquête diocésaine.

C'est pour en avoir le cœur net et couper court aux rumeurs que Mgr Milandou s'est rendu à Rome, a rencontré différentes personnalités de la Congrégation pour les causes des saints et aussi le postulateur, le père Carme italien, Romano Gambalunga.

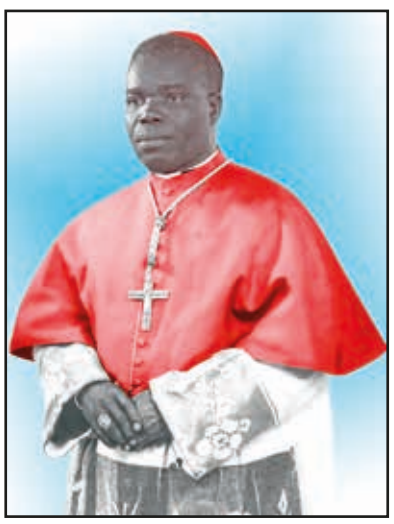

Cardinal Emile Biayenda

De tous ces contacts, a dit l'archevêque, il ressort que la figure du Cardinal Emile Biayenda a été jugée «belle et digne d'être portée à la connaissance de l'Afrique et du monde, surtout en ce moment où l'Eglise est chahutée».

Mais il reste les détails techniques d'une procédure qui a aussi ses «puristes méticuleux». Ainsi, la partie archives présente encore des faiblesses, en ce qu'elles ne sont pas triées et présentées avec méthode, puis numérotées. «Il nous faut classer les archives pour que ce travail acquière plus d'authenticité. Ce travail, nous devons le faire!», a-t-il martelé.

L'archevêque avait convié à la rencontre de ce jeudi, les personnes qui œuvrent à la Cause de béatification du Cardinal, experts d'Eglise et animateurs d'associations, pour que le travail se fasse dans les règles.

A.S.M.

DEUXIÈME DIMANCHE DU CARÊME – A-

«Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis tout mon amour, écoutez-le»

***Textes**: Gn 12, 1-4a; Ps 32 (33); 2 Tm 1, 8b-10; Mt 17, 1-9*

Le récit de la Transfiguration de Jésus nous est présenté chaque année au deuxième dimanche du Carême. «Il fut transfiguré devant eux»: c'est pour le bénéfice des trois disciples Pierre, Jacques et Jean que le Christ a été transfiguré, les trois mêmes qui assisteront à sa grande détresse au jardin de Gethsémani. Sur la route du Carême et, plus largement, sur le chemin de la vie, nous aussi avons besoin d'expériences de transfiguration pour faire face aux difficultés et aux épreuves, pour suivre le Christ dans les moments de joie et de peines, et être en mesure à notre tour de transfigurer le monde autour de nous. Cet événement de la vie de Jésus correspond à «la fête des Tentes ou des Tabernacles», que les Juifs célébraient une fois les récoltes rentrées et qui commémorait la libération de l'esclavage d'Égypte. Durant cette fête de pèlerinage, on construisait des cabanes avec des branches et on vivait sous ces huttes pendant sept jours. Cette semaine de célébration constituait une pause festive importante dans le quotidien souvent triste et monotone.

Nous aussi nous sommes en route vers la Pâque; non seulement vers la Pâque célébrée cette année le 12 avril, mais vers la Pâque de notre propre mort et de notre résurrection. Comme les trois disciples, nous cheminons dans la nuée lumineuse, celle qui accompagnait déjà les Hébreux au cours de leur exode. Nuée lourde de la présence de Dieu mais qui la cache autant qu'elle la révèle. Aujourd'hui, cette présence active cachée au cœur de la création s'est manifestée comme nous venons de l'entendre dans la seconde lecture. L'apôtre Paul déclare: Jésus s'est manifesté en détruisant la mort et en faisant resplendir la vie et l'immortalité par l'annonce de l'Évangile. Le Christ de toujours est devenu visible et nous sommes invités à contempler sa gloire, à l'écouter, à le suivre. Il est le chemin lumineux qui conduit à la vie. «Celui-ci», dit la voix venue du ciel: celui-ci, pas un autre. De même Abraham (1ère lecture) avait entendu: «Je ferai de toi une grande maison». De toi, pas d'un autre. Voici que maintenant Jésus accomplit ce que préfigurait Abraham: en lui, et lui seul, sont «bénies» (sauvées, éternellement vivifiées) toutes les familles de la terre. Mais la Transfiguration, la prise de conscience de notre avenir de lumière, ne dure qu'un instant. Impossible, pour l'instant, de dresser nos tentes, de nous installer dans cette lumière de Dieu. Retenons la consigne de Jésus: «N'ayez pas peur». La peur, contraire de la foi, peut nous saisir. Les disciples, nous dit l'évangile, tombent le visage contre terre et sont saisis d'une grande frayeur. Jésus s'approche, les touche et les relève. Bien sûr, tomber et se relever fait penser à la Passion-Résurrection. Jésus tombera et se relèvera, mais les disciples connaîtront la chute et le relèvement de leur foi, à l'heure où le sort du Christ les fera trembler d'effroi. À ce moment-là, tout semblera en effet démentir les Paroles du Père: «Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis tout mon amour; écoutez-le!» Curieux: c'est ce témoignage tout à fait rassurant qui provoque la «grande frayeur» des disciples. Pierre et ses compagnons découvrent ici la vraie stature de ce Jésus qu'ils ont suivi sans bien comprendre qui il était. C'est moins la voix qui les fait trembler que le nouveau visage que prend maintenant cet homme familier avec qui ils partagent tout.

Jésus ne nous promet pas de ne pas être malade, de ne pas avoir d'accident et de ne pas mourir. Cela fait partie de notre réalité humaine puisque nous sommes des êtres mortels. Cette réalité du passage de notre mort biologique vers la vie éternelle en Dieu a de quoi nous donner, et pourquoi pas, la frousse parce que c'est de l'inconnu. Ils ont eu peur, car ils venaient de vivre l'expérience de la rencontre de Dieu. Voir Dieu face à face ou vivre l'intimité avec lui doit bouleverser la réalité corporelle. Déjà la vision lumineuse a disparu: Levant les yeux, ils ne virent plus que Jésus seul. La vie quotidienne va reprendre, et il faudra garder le silence sur l'incroyable. Ont-ils réussi à passer de la peur à la foi? Sans doute, mais un tel passage est toujours provisoire, sans cesse à recommencer. Les apôtres retrouvent le paysage de la Galilée. Jésus est au milieu d'eux et redevient le charpentier de Nazareth, l'ami quotidien, fascinant, mystérieux, attachant. Ils viennent de vivre en un instant ce qui est plus qu'une lumière d'espérance puisqu'ils ont découvert une autre réalité dont ils mesureront la richesse au travers du temps et de la mesure de leur pauvreté et de leur faiblesse. Mais ils quittent avec lui ce temps divin et dans les jours à venir, c'est à travers l'humiliation et la souffrance qui viennent pour Jésus, comme pour nous, que désormais la lumière doit briller. «C'est toi mon fils bien-aimé» a dit le Seigneur au moment du baptême de Jésus au Jourdain. «Celui-ci est mon fils bien-aimé, écoutez-le» leur a-t-il dit au Thabor. Cette première phrase est celle des chants du «Serviteur souffrant» du prophète Isaïe (Isaïe 42, 1-7). C'est une parole de tendresse, comme une grande lumière qui accompagnera Jésus lors de sa traversée de la mort. Au cœur des mystères dans lesquels nous vivons parfois, au milieu de toutes les questions qui se posent sur le sens de nos vies, sur le sens de nos souffrances, sur le sens du monde qui nous paraît souvent obscur et confus, il est bon de nous rappeler la grande lumière qui est celle du Christ, donnée visiblement, en un instant, aux apôtres à la Transfiguration. Et qui nous est donnée et que, parfois, nous ressentons nous aussi en un instant de grâce, en nos années de vie.

Saturnin Cloud BITEMO, SJ

CIVISME

Promouvoir la conscience d'être citoyen communal

Dans le cadre des échanges d'idées, la Fondation Niosi a organisé mercredi 26 février 2020 à l'Institut français du Congo, à Brazzaville, une conférence sur le thème: «Promouvoir la conscience communale pour développer la citoyenneté urbaine». Animée par Alphonse Malonga, expert en décentralisation et enseignant à l'Ecole nationale de l'administration et de la magistrature (ENAM) de l'Université Marien Ngouabi, sous la modération de Josué Ndamba, membre de la Fondation, cette conférence a eu pour but de faire prendre conscience aux Congolais du délabrement total de leurs villes.

Alphonse Malong et Josué Ndamba

Au fil du débat, l'assistance a été édifiée sur le ''comment devenir un citoyen de sa commune''. Etre un citoyen communal nécessite une prise de conscience du respect des lois sur la décentralisation, des décrets d'application de ces lois et des délibérations prises par les autorités des villes.

Aujourd'hui, les villes congolaises font face aux problèmes d'érosion, d'écroulement et d'ensablement des maisons, de gestion d'ordures ménagères qui dégagent des odeurs pestilentielles et polluent; des voies complétement dégradées accélérant l'usure dea véhicules, d'encombrement des rues, des nuisances sonores, etc. Un phénomène désolant qui donne au citoyen une perception imprécise de la ville.

Pour résoudre ces problèmes liés à la croissance urbaine, il faut une conscience communale, une vision et une acceptation de l'intérêt de la collectivité, donc de l'intérêt général.

Pour Alphonse Malonga, «la conscience communale s'acquiert en stimulant chez les populations des communes un sentiment profond d'appartenance à celles-ci; en suscitant la prise de conscience sur la compréhension de ce qu'est l'intérêt général; en vérifiant la pertinence et l'efficacité des politiques et programmes, en surveillant et en vérifiant la dévolution des ressources; en suivant l'exécution financière et physique des programmes, tout comme en veillant à faire émerger l'ensemble des questionnements de toute la communauté sur la gestion publique».

Un citoyen d'une ville, a poursuivi le conférencier, doit avoir une attitude de responsabilité, de solidarité et d'engagement personnel pour le développement de l'ensemble de la commune. Il doit tenir compte des besoins réels des autres, des objectifs et priorités de développement communs et non des seuls intérêts de sa localité. De même qu'il doit participer de façon effective au développement de la commune, payer ses taxes et impôts et participer matériellement et physiquement aux activités d'intérêt collectif.

Le conférencier a en outre souligné que les communes au Congo ne remplissent pas suffisamment leurs services. Elles sont incapables d'assurer les services publics locaux essentiels. Les administrations municipales se confinent à des services classiques comme l'établissement des pièces d'état civil, la gestion des marchés et des pompes funèbres et bien d'autres. Les services essentiels étant mal assurés ou presque pas. Ce qui explique entre autres, les coupures d'eau et d'électricité devenues permanentes. Par ailleurs, l'éclairage public est très insuffisant; il est déficient ou inexistant dans les quartiers. La voirie est très souvent en mauvais état. Les inondations et les érosions récurrentes et l'insalubrité permanente. Les équipements publics sont insuffisants, voire inexistants ou obsolètes. Ce qui amène souvent les agents municipaux à être périodiquement en grève.

Le droit à la ville est à cet effet un leurre pour les habitants des communes du Congo. Les communes, à leur avis, ne sont que des machines à mobiliser des ressources financières locales sans contrepartie tangible en services rendus aux populations. Les administrations ne sont promptes qu'à augmenter la pression fiscale sur les activités et entreprises locales sans jamais se soucier des problèmes réels des opérateurs économiques et du secteur informel. Certains agents poussent l'outrecuidance en développant l'incivisme.

En conclusion, la promotion de la conscience communale s'avère urgente. Les citoyens doivent prendre part à la prise des décisions concernant la gouvernance locale, la lutte contre la pauvreté et la satisfaction de leurs besoins essentiels. En mettant en œuvre et en développant les principes de transparence, d'équité, d'imputabilité. Dirigeants et populations doivent s'impliquer dans l'application de ces principes. Le grand défi à relever étant la prise de conscience de la responsabilité individuelle pour faire un pas vers la citoyenneté.

Jean Claude Boukou, participant et enseignant au département de sociologie à l'université Marien Ngouabi, a estimé que ce genre de débat citoyen ''doit durer dans le temps, pour sensibiliser les Congolais aux devoirs et aux droits des citoyens. Beaucoup de phénomènes sont constatés dans nos quartiers: certains voisins élèvent des digues sur la voie publique pour sauvegarder leurs parcelles contre les érosions qui menacent à tout moment…Chacun fait ce qu'il veut. On a l'impression que l'Etat est inexistant. Le citoyen doit savoir qu'il n'est pas seul au monde; à côté de lui, il y a des voisins et d'autres usagers qui utilisent la rue, par exemple. On doit être garant de tout pour notre sécurité''.

Philippe BANZ

AGRICULTURE

Validation du plan d'action genre et Agriculture de la CEEAC

La ville de Brazzaville a abrité du 27 au 29 février dernier un atelier régional de validation du plan d'action genre et agricole. Organisée par la Communauté économique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), avec l'appui de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et agriculture (FAO), cette rencontre a eu pour objectif d'apporter une réponse genre aux plans nationaux et régionaux d'investissement agricole dans la région de la CEEAC. C'est Florent Balandamio, directeur de cabinet du ministre de la Santé qui a ouvert les travaux.

Des participants après la cérémonie d'ouverture

Cet atelier permettra de promouvoir le genre pour la justice sociale et de lutter contre la pauvreté pour le développement durable, a déclaré à l'ouverture, Florent Balandamio.

Le projet de coopération technique entre la FAO et la CEEAC du plan d'action est élaboré dans le cadre de préconiser, de croitre l'efficacité du dialogue et d'encourager l'extension des outils de planification et de budgétisation sensible du genre, l'intégration du genre dans les différentes inventions sectorielles, tout comme l'application effective des instruments juridique et politique nécessaires mis en place par les Etats. «Il est donc de notre devoir d'appuyer les femmes congolaises pour qu'elles aient la formation et les moyens financiers pour une production agricole de qualité et suffisant dans le pays», a dit le directeur de cabinet.

La représentante du secrétaire général adjoint de la CEEAC, Mme isabelle Boukinda Nzaou, a affirmé que ce projet entre dans le cadre de la concrétisation des engagements de la prise en compte du genre dans les politiques agricoles au sein de la CEEAC en cours et à venir. Il vise entre autres à élaborer le plan d'action de la CEEAC sur le genre et l'agriculture et à renforcer les capacités et de ses Etats membres pour l'intégration du genre dans les plans et programmes agricoles, y compris l'automatisation des femmes dans les chaines de valeur agro-sylvo-pastorales et halieutiques.

Achille Olloy, lisant l'allocution de la représentant de la FAO, Suze Percy Fillippini au nom de Mme Micaela Marques De Souza, représentante de l'UNICEF en République du Congo, a fait savoir que les femmes représentent 70% de la main d'ouvre agricole; plus de 60% de la population de la région vit en milieu rural et 50% de la population active travaille dans le secteur agricole. La part des femmes employées dans le secteur agricole est passée de 65¨% en 1997; à 57% en 2017 et de 71% de l'emploi féminin contre 57% de l'emploi masculin. Les femmes sont principalement engagées dans la production vivrière, dans les activités de transformation et de commercialisation primaire des filières et des chaînes de valeurs agropastorales et halieutiques. Toutefois, elles ne bénéficient pas pleinement de la croissance économique agricole afin que celle-ci soit pleinement inclusive. Le fossé entre les femmes et les hommes est très couteux au secteur agricole ainsi qu'à l'économie et à la société en générale.

Esther OTALAHI ESSENGO
(Stagiaire)

BRIN D'HISTOIRE

Il était une fois, le mur sacré du village Kissenga!

A Kissenga se trouve un mur sacré construit vers les années 50 par un chef de terre, le nommé Mfumu Nzaou. Ce mur, selon la légende et les témoignages des habitants de cette localité, recèle de mystères liés à l'agriculture. Aussi chaque habitant du village avant de labourer une partie de terre, y va-t-il pour invoquer les ancêtres et espérer une bonne moisson.

Le mur sacré du village Kissenga

Vers les années 40, les habitants du village Kissenga vécurent de façon atomisée; chacun était dans sa partie de terre. C'est en 1950 que les différents chefs de famille s'accordèrent pour vivre ensemble et qu'ils créèrent un village unique. Ainsi naquit le premier village dénommé «Mputu Kongo» en français «grenier du Congo». Chemin faisant, pour des raisons sociales, ils décidèrent de changer d'endroit pour s'établir sur une colline peuplée d'essences forestières appelées en doondo «Mussenga» d'où le nom de Kissenga.

En 1952, le chef de terre Mfumu Nzaou fit construire une maison dans sa partie de terre. Les membres de sa famille y partaient faire des rituels avant toute campagne agricole. Mfumu Nzaou, avec ses pouvoirs hérités de ses ancêtres, prononçait à l'issue du rituel la phrase suivante en doondo: «saleno si la baka» (travailler et vous recevrez).

A la saison de récolte, une fois la moisson terminée, les membres de famille repartaient déposer quelques sacs des produits dans la maison de Mfumu Nzaou en guise de remerciements.

Avant sa mort, Mfumu Nzaou transféra son pouvoir dans un des murs de sa maison. Après l'effondrement de celle-ci, ce mur est resté debout jusqu'à ce jour. Mais chose curieuse, ce mur ronfle comme une voiture de 19 heures à 20 heures. Une façon pour le mur de prouver ses pouvoirs. Depuis, les habitants de Kissenga se rendent au pied du mur pour y faire des rituels avant toute activité agricole, dans l'espoir d'une bonne récolte ou saison agricole. Ils y font des libations de vin de palme ou de boisson faite à base de canne à sucre en formant des vœux de bonne récolte…Une façon de rendre hommage aux ancêtres et de les respecter. Ce mur est devenu une puissance tutélaire pour le village, notamment pour les activités agricoles.

Le village Kissenga compte 10 familles: Kissala, Kinanga, Kibouende, Kimbahouka, Kinkanga, Moukonzi, Mbinda, Mansoundi, Louangou et Kinsakou. Plus de 10 chefs se sont succédé à sa tête. Ces chefs venaient des différentes familles citées. Le village compte plus de trois cent habitants et s'étend sur un kilomètre. Il est entouré des forets galeries.

Marcel MPOLO MPANDZOU
(Stagiaire)

CENTRE DE FORMATION ET D'INFORMATION SUECO

Chers Parents, chers étudiants, vous qui cherchez un cadre idéal pour les études : La Direction du Centre de Formation et d'Information Suéco a le réel plaisir de vous informer que la deuxième rentrée académique 2019-2020 est fixée au 06 Avril 2020. Les inscriptions et réinscriptions sont déjà ouvertes à la Scolarité pour :

- **Les Bacheliers, les filières suivantes : BTS & Licence Pro** : – Management des Ressources Humaines - Banque et Finance - Génie Logistique et Transport – Marketing et Action Commerciale – Comptabilité et Gestion des Organisations – Assistant de Direction – Réseau et Télécommunication.

  - ***Durée de la formation BTS : 20 mois + 2 mois de stage en entreprise***
  - ***Durée de la formation Licence pro : 10 mois + 2 mois de stage en entreprise***
- **Les non-bacheliers, les filières suivantes : CAP** : Pâtisserie & Secrétariat Bureautique : ***Durée de la formation : 6 mois***

2ème Rentrée Académique 2019-2020 : Lundi 06 Avril 2020

Offre Spéciale

Les candidats qui s'inscrivent en février 2020, bénéficieront d'une inscription gratuite et une réduction de 10% des frais de scolarité du 1er mois

Suéco offre aussi des formations à la carte

- **Informatique (Word – Excel – Publisher – Power Point et autres logiciels à la demande)**
- **Anglais (Beginner level – Intermediate level – Advanced level)**

Contacts : suecoeec@yahoo.fr / contact@sueco.org
Tél. (+242) 06.679.12.91 / 06.654.51.93

« Suéco, Former pour libérer l'Homme »

PARTENARIAT MTN MOBILE MONEY ET PARI FOOT PREMIER BET

Signature d'un accord pour satisfaire les besoins des abonnés et des parieurs

Le mercredi 19 février 2020, à l'hôtel ELBO Suites à Brazzaville, M. Thierry Mboumba, directeur de Mobile Money, représentant le directeur général de MTN Congo et Joris Dutel, directeur général de Premier Bet assisté des agents des deux sociétés, ont signé un accord de partenariat pour satisfaire les besoins des usagers des deux entités.

Thierry Mboumba et Joris Dutel échangeant les parafeurs

Avant la signature de l'accord, M. Joris Dutel a souligné que celui-ci va marquer une étape importante dans la mise en œuvre du service MTN Mobile Money. «MTN Congo et Premier Bet sont des partenaires depuis maintenant quelques années au Congo. Nous travaillons quotidiennement ensemble, afin d'améliorer l'expérience de nos clients et aujourd'hui, nous franchissons un nouveau pas dans ce partenariat. En effet, grâce à l'offre de MTN Mobile Money, via notre site internet www. premier bet. com, les parieurs pourront à tout moment et sur l'ensemble du territoire national couvert par MTN Congo, parier sur notre site internet en quelques minutes seulement. La gamme de produits proposée par Premier Bet est la plus complète au Congo. Nous proposons des paris sportifs, que ce soit le pari foot ou d'autres sports, mais aussi des jeux virtuels. L'objectif de Premier Bet est de rendre notre service disponible au plus grand nombre. Et grâce au service de MTN Mobile Money, nos clients pourront parier partout et ce, même dans les localités où nous ne sommes pas encore présents physiquement. Premier Bet tient à rappeler qu'il est strictement interdit aux mineurs de parier sur notre site internet ainsi que dans nos points de ventes. MTN Congo et Premier Bet travaillent constamment ensemble, afin de trouver de nouvelles solutions pour satisfaire les besoins de tous nos clients. L'année 2020 nous réserve encore quelques surprises pour le plus grand bonheur de nos parieurs», a dit le directeur général de Premier Bet.

Pour sa part, Thierry Mboumba a indiqué que sa société va poursuivre son travail en cohérence avec ses engagements de toujours. «Fidèle à sa vision d'être à l'avant-garde de la fourniture d'un audacieux nouveau monde numérique pour ses clients, MTN Congo est fier de signer, en ce jour, un accord de partenariat avec le leader des sociétés de paris sportifs au Congo, mais aussi dans plusieurs pays d'Afrique, j'ai nommé Premier Bet. L'objectif de ce partenariat «MTN Mobile Money-Pari foot Premier Bet» en ligne, cadre très bien avec la mission de MTN qui est celle de rendre la vie de nos clients encore plus radieuse. Désormais, et grâce à cet accord de partenariat, nos abonnés, fans de paris sportifs, peuvent créditer et retirer de l'argent de leur compte joueur Premier Bet à partir de leur compte MTN Mobile Money. Le premier principe du pari à partir d'un téléphone portable ou d'un ordinateur exige avant tout que le parieur ait un compte MTN Mobile Money, crédité d'une somme minimum de 300 F.cfa. MTN Mobile Money dispose aujourd'hui d'un large réseau de plus de 15.000 points agents actifs repartis sur l'ensemble du territoire national qui facilitent toutes ces transactions. Par la suite, l'abonné et le fan devront aller sur le site web de Premier Bet CG, s'enregistrer, au cas où ils ne disposeraient pas déjà d'un compte joueur ou simplement s'identifier s'ils sont détenteurs d'un compte joueur Premier Bet. Enfin, ils pourront cliquer sur le logo MTN MoMo pour alimenter leur compte joueur Premier Bet et suivre les différentes étapes. Une fois le pari gagné, le parieur peut effectuer le retrait de son gain à partir de son compte MTN MoMo quel que soit l'endroit où il se trouve sur le territoire national et disposer de son argent en moins de 5 minutes. Il est cependant important de rappeler ici que toutes les transactions de dépôt et de retrait d'argent entre le compte MTN Mobile Money et le compte joueur Premier Bet sont entièrement gratuites. Je ne saurais conclure mon mot sans évoquer notre responsabilité sociétale. En effet, MTN Congo en sa qualité d'entreprise citoyenne, souhaite préciser ici le principe de la majorité d'un parieur. Ne peut parier aux jeux en ligne qu'un individu âgé de 18 ans ou plus. Enfreindre ce principe nous exposerait tous à des sanctions pénales sévères. Aussi en appelons-nous au sens de la responsabilité de nos équipes respectives. Avec MTN Mobile Money-Pari foot Premier Bet en ligne, gérez votre temps et gagner en heure. Plus besoin d'aller se placer devant les kiosques ou salles de pari foot. Aussi, j'invite tout le monde à réaliser dès ce jour des dépôts MoMo et à se connecter au site web Premier Bet pour effectuer les paris», a précisé Thierry Mboumba.

Abonnés et parieurs trouvent-là une occasion de faire leurs transactions sans difficultés. Un simple forfait de MTN suffit pour accéder à l'internet et se connecter au site web.

Partenariat MTN Mobile Money – MUCODEC

Lancement du service Retrait d'argent de son compte MoMo sur le DAB MUCODEC

C'est maintenant possible, au Congo Brazzaville. Grâce à MTN Mobile Money qui vient d'offrir la possibilité à ses nombreux abonnés et clients des MUCODEC d'accéder aux grandes innovations technologiques. En vue d'améliorer les conditions des opérateurs de la téléphonie mobile porteurs du Mobile Money et les institutions financières à un meilleur rendement, Thierry Boumba, directeur Mobile Money de MTN Congo et Dieudonné Ndinga Moukala, directeur général des Mutuelles Congolaises d'Epargne et de Crédit (MUCODEC), ont signé mardi 25 février 2020 à Brazzaville, un accord de partenariat permettant à un abonné Mobile Money d'opérer des transactions de retrait d'argent à partir des distributeurs automatiques de billets situés à l'intérieur et à l'extérieur des agences MUCODEC.

La cérémonie a eu pour cadre la salle de conférence de la direction générale des MUCODEC à Brazzaville. La fête a été belle et les participants ont savouré les délices de la musique et danses traditionnelles du groupe folklorique «Ntouka Kongo».

Au cours de cette cérémonie de signature de l'accord de partenariat MoMo – MUCODEC, Thierry Boumba a déclaré que ce partenariat portera sur la monnaie électronique qui aujourd'hui, fait partie intégrante de la vie des populations. «MUCODEC en leur qualité de premier établissement de microfinance en République du Congo, mais aussi au regard de leur parcours sans faille, représente pour une entreprise comme MTN Congo, un partenaire de choix dans sa mission de rendre plus radieuse la vie de ses clients. MTN Congo souhaite donc, faciliter et rendre plus accessibles les services Mobile Money. En effet, compte tenu de l'étendue du réseau que les MUCODEC disposent dans notre pays, nous considérons que MTN Congo trouve par-là, des moyens nécessaires pour faciliter les transactions électroniques. Ainsi, un abonné Mobile Money pourra opérer des transactions de retrait d'argent à partir des guichets automatiques situés à l'intérieur et à l'extérieur des agences MUCODEC. Pour rappel, MTN Mobile Money est un porte-monnaie électronique, un instrument de transfert rapide d'argent et de paiement électronique par téléphone portable. Leader au Congo Brazzaville, MTN Mobile Money est disponible sur toute l'étendue du territoire national avec plus de 15.000 points de vente. Le projet ATM by MoMo est la solution qui consiste à établir une passerelle entre une institution de microfinance et le réseau de l'opérateur mobile afin d'accéder aux services bancaires classiques tout en utilisant le téléphone de l'abonné. La mise en place de cette solution permet de répondre rapidement à plusieurs besoins réels qui sont ceux liés respectivement à: la dématérialisation du processus d'acquisition de l'argent au travers du réseau des points de vente et des agences; la disponibilité permanente des fonds pour les opérateurs de retrait d'argent 24h/24. Ainsi, dans l'objectif de répondre à la demande de nos clients qui hier ne pouvaient retirer de l'argent en cas d'urgence à une heure tardive, ceux-ci pourront désormais effectuer des retraits d'argent de leurs comptes Mobile Money à partir des 75 distributeurs automatiques de billets situés dans les agences MUCODEC. Toutefois, nous souhaitons rappeler que les coûts de transactions de retrait au CAB de la MUCODEC resteront inchangés. Je ne saurai oublier les efforts inestimables consentis par les deux entités pour rendre ce projet opérationnel», a renchéri Thierry Boumba.

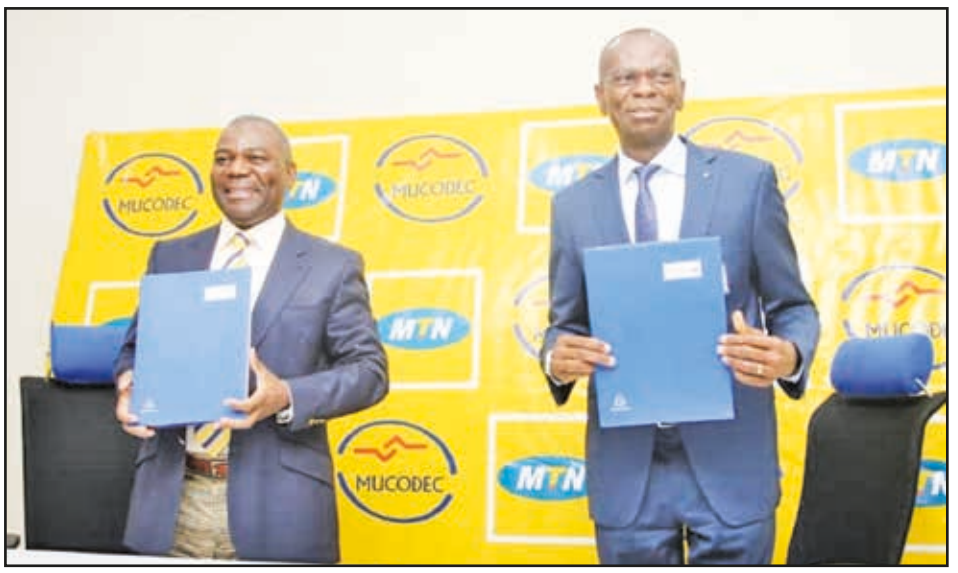

Thierry Mboumba et Dieudonné Ndinga Moukala après la signature du partenariat

Pour sa part, M. Dieudonné Ndinga Moukala a précisé que l'humanité vit une période d'innovation financière particulière et sans précédent. «Nous sommes sans ignorés que l'écosystème financier et bancaire a profondément changé grâce aux technologies digitales et mobiles. Le parcours client, dans le secteur de la finance comme dans celui de la téléphonie, connaît des bouleversements à la faveur de la FINTECH, un néologisme qui désigne l'ensemble des technologies porteuses de l'innovation financière. Pour les institutions financières, à l'instar des MUCODEC, l'innovation financière vue sous l'angle de la révolution digitale ou mobile bouscule notre modèle traditionnel de la relation clientèle. Cela appelle à des partenariats avec des entreprises de génie informatique, de téléphonie mobile, comme il est le cas aujourd'hui avec MTN, et avec le monde de la recherche scientifique. D'où d'importants investissements informatiques pour garantir tout autant un service bien adapté à la clientèle que, pour réduire les coûts structurels et renforcer la conformité des usages avec les exigences de la règlementation dans la zone de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC). Avec en sus, le défi d'offrir aux usagers une protection sûre contre les cyber-risques, une connectivité et une continuité d'activité sans faille. Le partenariat MUCODEC - MTN Congo sur le Mobile Money est l'une des réponses à ces nombreuses contraintes technologiques et commerciales. Pour mieux évoluer sur les marchés financiers, les opérateurs de téléphonie mobile porteurs du Mobile Money et les institutions financières, au lieu de se conduire en adversaire, dans une guerre larvée, devraient au contraire s'orienter vers des démarches partenariales. Les banques et les établissements de microfinances peuvent complémenter, suppléer, appuyer ou porter les services de Mobile Money et vice versa. Comme il en est le cas maintenant entre MTN Congo et MUCODEC, dans un partenariat gagnant-gagnant. Il n'y a pas de réelle croissance durable dans une entreprise sans hausse de la productivité. De même, on ne saurait parler de productivité de nos jours, sans innovation et son appropriation par les usagers. La digitalisation des services financiers contribue à l'accélération du rendement. Elle alimente des espoirs de réussite tout en remettant en cause nos anciens modèles transactionnels. Toutefois, il sied de veiller à ce que le digital ne laisse personne au bord de la toute, même sans le vouloir. Car notre objectif premier est de promouvoir et de participer à une inclusion financière de toutes les couches de la société congolaise. Voici 36 ans que les MUCODEC existent au Congo avec 356.000 sociétaires à travers les 38 Caisses Locales et 7 Points de Vente, répartis sur toute l'étendue du territoire national. Et en 36 ans, les innovations technologiques ont permis au réseau MUCODEC de faire des avancées considérables en termes de facilitation et de simplification des produits et services. Le réseau MUCODEC a lancé la monétique de masse au Congo depuis 2009. L'an dernier, l'ensemble du parc des automates MUCODEC a servi 3. 052. 700 transactions pour une valeur globale de 136 milliards de FCFA. Nous avons à ce jour 356 000 porteurs de cartes monétiques. Comme vous le constatez, nous avons ainsi démocratisé, dans notre pays, la culture de l'utilisation des distributeurs automatiques de billets. Des instruments qui n'étaient réservés qu'à une catégorie de citoyens privilégiés dans les banques. Aujourd'hui, notre parc compte 75 automates repartis à Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Nkayi, Oyo et sous peu à Ouesso et d'autres localités. Ce qui constitue un grand potentiel pour le développement de ce partenariat fondé sur l'effectivité des retraits des transferts MoMo sur les distributeurs automatiques de billets MUCODEC, après cinq mois et demi de développement du projet. Je tiens à féliciter les équipes de MTN Congo, OMOA et des MUCODEC qui l'ont rendu possible. Nous espérons simplement que la satisfaction de nos clients sociétaires sera au rendez-vous et d'une manière permanente», a indiqué le directeur général des MUCODEC.

Désormais, c'est chose faite, il suffit seulement de composer le code *105# ok/yes depuis son téléphone portable, disposer d'un compte MoMo actif pour accéder au service financier de MTN Mobile Money puis suivre les instructions pour disposer de son argent 24h/24 dans un DAB MUCODEC.

PREMIÈRE JOURNÉE LITTÉRAIRE DÉDIÉE À BENOÎT MOUNDELÉ-NGOLLO

Les œuvres de l'écrivain-général passées au peigne fin

La Première journée littéraire dédiée aux dix-neuf œuvres littéraires de l'écrivain-général Benoît Moundelé-Ngollo, alias Mouandzol' ô Pama, a vécu. Elle s'est déroulée le samedi 22 février 2020, à l'amphithéâtre du Lycée de la Révolution, à Brazzaville. Elle a été précédée un jour avant de la cérémonie de présentation et dédicace du tout dernier livre de l'auteur titré: «Adieu mes lecteurs», sous-titré «Le mwana ntsouka de mes livres».

De g. à dr: Dieudonné Zélé, Ngoie Ngalla, Théophile Obenga, Benoît Moundelé-Ngollo et Charles-Zacharie Bowao

Cette journée qui a drainé un grand public a permis de décortiquer de fond en comble l'ensemble des œuvres de l'auteur constituées de divers titres, sur les thèmes aussi variés que la politique, l'injustice, l'hypocrisie, la méchanceté, etc.

Du moralisme de l'écriture du Pr André Patient Bokiba, à l'écriture philosophique et politique aux aspects historiques avec le Pr Mukala Kadima Nzuji, tout presque a été dit sur l'auteur. Sans oublier les interventions d'autres sachants comme Théophile Obenga, Dominique Ngoie Ngalla, Charles-Zacharie Bowao, Chara Rebecca Moundelé-Ngollo, Julien Makaya Ndzoundou, Pierre Ndion, Isaac Djoumali Sengha, Willy Gom, Dieudonné Zélé, Arthur Yvon Mougani (les deux derniers cités sont venus de France)… Le général-écrivain tire sa gloire du soutien de ses sachants qui ont passé au peigne fin ses œuvres littéraires et rappelé leur ressenti après lecture, telles que : ''Du coq à l'âne'' ; ''Je plaide non coupable'', etc.

Développant le thème : ''L'utopie ou le rêve d'une société idéale au cœur de l'œuvre de Benoît Moundelé-Ngollo », Arthur Yvon Mougani, secrétaire général du Cercle des écrivains et artistes des Afriques (CE2A), a révélé que parmi les écrivains congolais qui ont embrassé le genre utopique, l'exemple de Benoît Moundelé-Ngollo est très intéressant pour ses multiples casquettes: sportif, militaire, homme politique, chef coutumier. Son écriture atypique dénote-t-il d'une vraie passion sociale qui s'exprime par une révolte contre les dérives et qui nourrit un projet de réforme et de construction d'une société qui repose sur les principes de justice et d'équité : son utopie.

L'étude de l'utopie chez Moundelé-Ngollo, estime-t-il, repose sur un titre phare ''Les vautours ou charognards de la République populaire de Lokuta, capitale Bongwana'', ainsi que sur de nombreux textes publiés dans plusieurs de ses livres.

Sur l'intérêt de ses écrits, Mougani affirme que le parcours de la vie de l'auteur a beaucoup d'influence sur son écriture où les faits de société sont très prégnants, ce qui traduit la prépondérance des idées sur la forme. Moundelé-Ngollo est un écrivain prolifique qui, en deux décennies, et dans l'une des périodes les plus tumultueuses du Congo, a produit 19 œuvres, principalement sur le thème de la révolte contre les dérives sociétales. Il tire son originalité de par son style, le SNOPRAC, qui lui confère la liberté d'aborder dans une même œuvre plusieurs sujets, autant de genres littéraires. Ainsi, dans chacune de ses œuvres, il fait évoluer sa pensée utopique. Sa démarche reste fidèle à la tradition de ses prédécesseurs. Portant un regard sur les maux qui minent sa société, il assène une critique acerbe à l'endroit de l'élite, sans épargner la passivité du bas peuple. Il est au cœur de la société congolaise, présent et agissant durant ces périodes les plus tumultueuses, notamment celle de la naissance de la société socialiste des années 70 ainsi que celle de la société démocratique des années 90.

Pour le Pr Dieudonné Nzélé, l'auteur invite, simplement, le lecteur à le suivre dans sa vision. Le Pr Dominique Ngoie Ngalla s'est, pour sa part, interrogé pourquoi l'auteur se sépare-t-il de ses lecteurs? On est toujours dans l'inachèvement, a souligné le Pr Théophile Obenga, qui estime que l'écrivain devrait continuer à éclairer les consciences. Cependant, le Pr Mukala Kadima Nzuji relève que le style de Moundelé-Ngollo est une contribution à la littérature congolaise. *«On est écrivain, parce qu'on a un style. Quand on n'a pas de style à soi, on n'est pas écrivain. C'est cela que les gens ont tendance à oublier. Si on écrit comme tout le monde, à la manière de…, on a beau publié des tonnes de livres, on ne sera jamais un écrivain.»*

Moundelé-Ngollo reviendra-t-il avec un autre titre comme: ''Rebonjour mes lecteurs'', comme l'a souligné le Pr Charles-Zacharie Bowao, rien n'est moins sûr car, l'écrivain-général a dit se consacrer, dorénavant, à la méditation de ses méditations.

Boris B.

MUSIQUE

Le Collectif Jazz. Co entend ressusciter le jazz congolais

Dans l'optique de faire renaître le genre musical qui est le jazz, un collectif de quatre sociétaires vient de mettre sur pied un club, dit Jazz.Co. Pour lancer, officiellement, ces activités, le groupe organise une soirée le 6 mars à l'espace «La Détente», à Bacongo, dans le 2e arrondissement de Brazzaville. En vue de donner un éclat à l'évènement, une conférence de presse en prélude a été coanimée par trois des quatre membres de ce collectif, le 4 mars dernier, au lieu précité.

Les animateurs de la conférence de presse

Devant les chevaliers de la plume et du micro, le directeur artistique Bienvenu Samba Baouidi, Ghislain Davy Nkouaya et Jéhu Olivier Bikoumou, tous musiciens, ont exposé les ambitions qui les ont conduits à se réunir autour de ce projet.

Jazz Co est un club de musiciens et praticiens du Jazz déterminé à mettre en scène le vivier de talents des interprètes et des créateurs du jazz au Congo, tout en s'appuyant sur le savoir des autres professionnels de la musique d'autres horizons, ont fait savoir les organisateurs de cette soirée. «Ayant constaté un vide, l'idée est née d'un de nous. Il a jugé utile que nous puissions réfléchir et voir comment rénover le Jazz. Nous nous sommes accordés de mettre une racine en terre, et à partir de cette racine, qu'il y ait de nouvelles initiatives, de nouvelles approches pour que nous composions un autre jazz, un autre espace, un autre esprit pour le jazz. Tel est l'intérêt de la rencontre que nous avons organisé ce jour», a précisé Jehu Olivier Bikoumou, un des pionniers de ce groupe. Il a fait savoir que le groupe est ouvert à tous*: «C'est un terrain de football que tout le monde pout intégrer, mais à condition de respecter les principes.»*

Le Collectif Jazz. Co qui signifie clairement le jazz du Congo se veut être un vecteur révélateur des chercheurs et créateurs du jazz au Congo-Brazzaville. Son but est de créer une dynamique de développement et de continuité de la création de ce genre musical. Aussi de favoriser l'éclosion de nouveaux talents, tout en promouvant la création des supports de diffusion de nouvelles œuvres congolaises. Le club qui lance un appel à tous les amoureux de la musique dans toute sa diversité et autres curieux à rehausser de leur présence à cette soirée et à soutenir sa marche entend mettre l'accent sur le développement des processus de production, de mise en scène et surtout sur la formation des acteurs qui pourront intervenir dans la chaine des cultures jazz. *«Nous envisageons aussi remettre le jazz congolais sur la scène internationale parce que nous avons constaté qu'il est absent»,* a soutenu Bienvenu P. Samba Baouidi.

Les activités de cette formation musicale tourneront autour des soirées hebdomadaires et à long terme d'un festival annuel.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

EDITION 2020 DE LA JOURNEE INTERNATIONALE DES DROITS DE LA FEMME

Plusieurs activités programmées à l'IFC de Brazzaville

«Je suis de la génération égalité: levez-vous pour les droits de la femme», c'est sous ce thème que sera célébrée le 7 mars prochain, la Journée internationale des droits de la femme. A cette occasion, l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville accueillera plusieurs activités. Celles-ci ont été égrenées au cours d'une conférence de presse qui a eu lieu le 3 mars dernier à l'IFC. C'était en présence de Marie Audigier, directrice déléguée de cet institut, Christelle Fila Nzololo, CEO de Brooks Brothers, Paul Ekibat, présentatrice de l'émission *«Thème d'Actualité»* sur Télé Congo, et Maître Milandou, présidente de l'Association des femmes juristes du Congo, ont pris part à cette conférence de presse. Ces femmes ont rappelé que la journée du 8 mars n'est pas la journée de la femme, mais la journée des droits de la femme. Une journée qui est, depuis plusieurs années, un moment fort à l'IFC. Un cadre qui, en 2019, avait accueilli 2500 personnes, autour du thème *«Be nappy»,* (Fière d'être Africaine).

Pendant la conférence de presse

L'IFC a choisi de décliner la thématique de l'édition 2020 avec une journée contre le harcèlement, dénommée: «OSE!», avec au programme plusieurs activités, entre autres: «OSE!» la lutte, une table ronde animée par la présidente de l'Association des femmes juriste du Congo intitulée: *«Les moyens légaux de lutter contre le harcèlement»*; «OSE!» la parole, avec une table ronde *«Les femmes victimes de harcèlements témoignent»*, animée par Paule Ekibat, présentatrice de l'émission «Thème d'actualité» sur Télé Congo; «OSE!» les percussions, avec Tam-tam sans frontières, un groupe de percussionnistes 100% féminin; «OSE!» le flash-mob, une chorégraphie de Cognes Mayoukou et la Compagnie Premiers pas musique «Boum» des mamans du Congo et Robin; «OSE!» la self-défense, une atelier de self-défense avec une policière, et un atelier d'Aïkido avec Carine Oyoma; «OSE!» la bonne posture, qui consiste à prévenir le mal de dos ou autres affections musculaires, avec la kinésithérapeute Marie-Flore Delaïde Nkoukou; «OSE!» la diététique, pour montrer comment manger sainement avec un petit budget, avec Zainab Attara, diététicienne et nutritionniste, fondatrice de Nutiholic; «OSE!» être artiste, un spectacle magnifique d'acrobatie; «OSE!» le make-up, un atelier make-up, avec un maquillage flash de 15 minutes; «OSE!» la photo, un studio de photo éphémère avec le Collectif de photographes Génération Elili; «OSE!» le bio, avec des stands de produits bio.

Lors des questions réponses, Maître Milandou a souligné que *«tant qu'il n'y aura pas la reconnaissance parfaite des droits de la femme, nous continuerons à lutter contre nos droits.»*

A souligner que la célébration débutera à 10heures et prendra fin à 18heures par un concert. Elle sera organisée par l'IFC, en partenariat avec le ministère de la Santé, de la population, de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, l'Ambassade de France, la Délégation de l'Union Européenne, l'Association des femmes juristes du Congo, l'émission «Thème d'actualité» de Télé Congo, Brooks Brothers, RAGEC, et MTN.

Shara Déo-Gracias BOUKA et Nordy Prudence KIBINDA (Stagiaires)

COMMUNIQUE

Le Centre d'études et de recherches chrétiennes (CERC), situé dans l'enceinte de La Semaine Africaine, est une institution catholique qui œuvre pour la formation intégrale de l'homme et de la femme, conjuguant les aspects spirituels, moraux, humains, psychologiques et intellectuels.

La formation s'adresse aussi bien aux jeunes qu'aux adultes, aux étudiants qu'aux cadres, aux ^personnes consacrées ou aux laïcs.

Pour accomplir sa mission, le Centre dispose d'une bibliothèque, d'un laboratoire pour les cadres et d'une salle de réunion ouverte au public.

Le CERC reste ouvert du lundi au samedi, de 9h 00 à 19h.

Dimanche & jours de fête fermé

Renseignements
+242 069495182 // +242 053546914

ANNONCE

ASSOCIATION POUR L'APPUI AUX INITIATIVES DE SANTE COMMUNAUTAIRE ET POUR LE MARKETING SOCIAL AU CONGO (A.A.I.S.C./AMSCO)

AVIS A MANISFESTATION D'INTERET POUR ENRICHIR LA BASE DES DONNEES DES FOURNISSEURS INTERNES DE AAISC/AMSCO

Dans l'optique de renflouer sa base de donnée des fournisseurs pour l'année 2020, L'Association d'Appui aux Initiatives de Santé Communautaire et de Marketing Social au Congo (AAISC/AMSCO) informe les fournisseurs, prestataires de services, entrepreneurs et consultants qui souhaitent être agréés, à introduire leur dossier de candidature pour agrément.
Conformément aux procédures internes de passation des marchés à AAISC/AMSCO, les consultations des fournisseurs enregistrés dans la base se feront dans les conditions ci-après:
A. Les acquisitions par voie d'appel d'offres restreints à AAISC/AMSCO concerneront des domaines variés et ne seront consultés que les fournisseurs dont les dossiers de candidature sont conformes aux critères d'AAISC/AMSCO.

B. Les acquisitions par voie de consultations restreintes et de demandes de renseignement de prix seront effectuées sur la base d'une mise en concurrence des fournisseurs et prestataires agréés sélectionnés dans le répertoire de AAISC/AMSCO. C'est en ce sens que cette procédure est mise en œuvre.

C. Les consultations concerneront les domaines ci-après:

1) Assistance en gestion d'image pour l'élaboration de la charte graphique;
2) Bureau / Cabinet conseil en markéting, communication et publicité;
3) Médias (presse écrite, radios, télévision);
4) Notaires/formalisation des garanties/rédaction d'actes;
5) Huissiers/signification des actes;
6) Avocats/Conseils;
7) Cabinet d'architecture;
8) Menuiserie bois/aluminium;
9) Fourniture, installation et maintenance d'onduleur/régulateur;
10) Fourniture et installation de climatiseurs et brasseurs;
11) Fourniture, installation et maintenance (recharge) des extincteurs;
12) Consultant national pour la formation dans le domaine de la santé;
13) Cabinet d'Expertise comptable, de commissariat aux comptes et de conseil fiscal;
14) Cabinet ou consultant spécialisé dans la gestion des ressources humaines;
15) Consultants individuels dans les domaines juridiques, management;
16) Fourniture de matériel et mobilier de bureau;
17) Travaux d'entretien de matériel et mobilier de bureau;
18) Fourniture de matériel informatique et consommable informatique;
19) Fourniture et entretien d'équipement bureautiques (copieurs, imprimantes, scanners);
20) Travaux de nettoyage et d'entretien des bureaux et magasins (désinfection);
21) Fourniture de bureau;
22) Travaux d'entretien et de réparation de véhicule (garages);
23) Travaux d'imprimerie / sérigraphie;
24) Confection de badges;
25) Pâtisserie/boulangerie;
26) Restaurants / service traiteurs;
27) Agence de voyage;

Le dossier à constituer sera composé de:

Personnes Morales	Personnes Physiques
• 01 lettre de demande d'agrément adressé au Directeur Exécutif ; • Le RCCM ou l'équivalent; • Le dossier fiscal; • 01 un quitus de la CNSSS, • Preuves de capacités techniques (Copies des marchés déjà exécutés,…) • Les attestations de bonne exécution; • Les coordonnées bancaires d'un ou de deux comptes bancaires au nom de la structure. • 01 adresse e-mail fonctionnelle • 01 Plan de localisation géographique de l'entreprise / bureau • Les coordonnées de la personne à contacter et sa fonction dans la structure	• 01 lettre d'agrément adressé au Directeur Exécutif; • Le CV (Préciser les personnes de références qui seront contacter en cas d'urgence) • La CNI ou la carte de résident • Le NIU • Les attestations de bonne exécution; • Les coordonnées Bancaire • 01 adresse e-mail fonctionnelle ; • 01 plan de localisation géographique + le contrat de bail de votre habitat;

Les structures intéressées par le présent avis à manifestation d'intérêts pourront faire parvenir leur proposition sous pli fermé portant la mention «Demande d'agrément pour inscription à la liste des fournisseurs d'AAISC/AMSCO» au secrétariat de AAISC/AMSCO à l'adresse suivante:

AAISC/AMSCO 172, rue Soweto quartier ex-télévision Makélékélé Brazzaville
- délai de dépôt des dossiers: au plus grand tard le 26 mars 2020 de 09h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

NB:
- AAISC/AMSCO rappelle aux prestataires et fournisseurs qui travaillent déjà avec elle qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité, et qu'ils devront produire les mêmes dossiers afin de renouveler leur agrément
- Un Formulaire d'enregistrement des fournisseurs est a retiré à l'adresse physique ci-dessus indiquée
- Chaque fournisseur devra préciser ses domaines d'intervention.
- Les candidats retenus seront contactés et une notification d'agrément leur sera adressée.
- AAISC/AMSCO n'a aucune obligation de confier des prestations à ceux qui ont répondu à cette manifestation d'intérêt.

CRISE DU CORONAVIRUS

Le sport africain à l'épreuve de l'épidémie

Des précautions sont prises par différents organismes sportifs continentaux pour se prémunir contre l'épidémie de coronavirus. Des événements sportifs sont annulés, d'autres reportés ou menacés.

Le Maroc, par exemple, n'a pas voulu prendre le moindre risque avec l'épidémie. Alors qu'un seul cas a été officiellement recensé dans le Royaume, les autorités ont annulé purement et simplement le Grand Prix de Rabat de judo et le Tour du Maroc cycliste.

On n'est pas surpris que le royaune prenne cette décsion radicale. On se souvient qu'en 2014, il avait déjà appliqué un principe de précaution quelque peu similaire, avec Ebola. Il avait notamment renoncé à organiser la Coupe d'Afrique des nations 2015 de football aux dates prévues pour éviter tout risque d'arrivée du virus sur son territoire. La CAF avait tapé du poing sur la table, et finit par refiler la compétition aux dates initiales à la Guinée-Equatoriale, et suspendu le Maroc pendant deux ans.

On ne sait pas si la Fédération Internationale de karaté aura la chance de maintenir à Rabat la Premier League, un tournoi qualificatif pour les Mondiaux, prévue du 13 au 15 mars. Elle est dans l'expectative.

La Fédération internationale de tennis, par contre, n'avait pas prévu d'empêcher les play-offs de la Coupe du monde masculine par équipes (Coupe Davis) de se dérouler à Marrakech (Maroc-Vietnam) ou que des sélections africaines ne se déplacent à l'étranger (Lettonie-Égypte, Guatemala-Tunisie, etc.) les 6 et 7 mars.

La CAF (ici Constant Omari et Ahmad Ahmad) réfléchit aux dispositions à prendre (Photo AFP)

Au Sénégal, la Ligue nord-américaine (NBA) qui co-organise la Basketball Africa League (BAL) a annoncé son report prévu le 13 mars à cause du premier cas de coronavirus détecté au pays de la Téranga.

Des confédérations confiantes

Malgré la menace, le Covid-19 ne semble pas susciter la peur à certaines confédérations africaines. La Confédération africaine de handball (CAHB) garde ainsi confiance en l'Algérie pour accueillir la Super Coupe d'Afrique le 30 mars, ainsi que le Championnat d'Afrique des clubs féminins vainqueurs de coupe, du 31 mars au 9 avril. La Confédération africaine de volley-ball (CAVB), elle, souhaite que le Championnat d'Afrique féminin des clubs se déroule comme prévu au Caire en Egypte du 3 au 10 avril, alors que ce pays est l'un des premiers touchés sur le Continent.

Et la Confédération africaine de football (CAF), la plus grande d'entre elles? Elle se montre également vigilante sans toutefois dramatiser. Son vice-président Constant Omari s'est ainsi exprimé sur le sujet: *«Bien sûr, on réfléchit à cette situation»*, a-t-il répondu sur RFI. *«Mais l'Afrique n'est pas encore trop frappée par le Coronavirus. En termes de prévention, la CAF est en train de réfléchir aux dispositions à arrêter. Ce sera proportionnel à l'ampleur de la propagation. Il y a une semaine, l'Afrique en était presque exempte. On commence à peine à recenser des cas»*, a-t-il ajouté.

C'est comme si le football était un cas à part en Afrique. Il y a de nombreuses rendez-vous: quarts de finales des coupes d'Afrique de clubs (6 au 8 mars), éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations 2021 (25 au 31 mars)… Certains impliquent des sélections ou clubs des pays touchés par le Covid-19. Mais aucun report ou aucune annulation ne semble à l'ordre du jour. De même qu'à un mois du coup d'envoi du Championnat d'Afrique des nations (CHAN 2020), qui se déroulera au Cameroun du 4 au 25 avril, la prudence reste de mise au sein de la Confédération africaine de football où les dirigeants, certes attentifs, se contentent seulement de solliciter l'avis de l'équipe médicale. *«Peut-être ne sont-ils pas au courant que le virus n'épargne pas le continent africain»,* ironise Gérard Dreyfus sur son site destiné au football africain. Pour ce journaliste français attaché au ballon rond africain bien que retraité, la CAF ne peut pas rester silencieuse face à la menace Coronavirus, surtout que l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a déjà évoqué la question, sans apporter une réponse très claire, il est vrai.

Jean ZENGABIO

KICK-BOXING

À pied d'oeuvre en prévision du championnat national

L'association sportive Kick-Boxing (boxe pieds-poings) a organisé le 28 février dernier au gymnase Nicole-Oba à Talangaï une intense séance d'entraînement regroupant les quatre clubs de Brazzaville pour mobiliser les athlètes en prévision du prochain championnat national.

En pleine séance d'entraînement

À quatre mois de l'événement, l'association a déjà songé à mettre les athlètes de Brazzaville en forme avant d'aller sensibiliser aussi ceux des autres départements, comme l'indique son président Gerry Bollé: *«Cette activité a eu pour but de sensibiliser les athlètes de tous les clubs de Brazzaville afin de les préparer pour le championnat national prévu entre fin juin et juillet de cette année. Chose faite en constatant que les athlètes sont prêts. Reste le volet financier qu'il faut essayer de voir, parce qu'il n'est pas encore prêt suite aux échéances importantes prévues d'ici peu, comme la remise en jeu de la ceinture continentale détenue par notre athlète Donny Vounda».*

«Après Brazzaville, on devrait aussi se diriger à Pointe-Noire, dans la Sangha, la Likouala et dans les autres départements où se pratique ce sport, afin de sensibiliser les combattants comme nous l'avons fait avec ceux de Brazzaville», a précisé le président.

La séance d'entraînement a été dirigée par l'entraîneur principal de Brazzaville Raoul Koudounga. Elle a permis aux pratiquants de travailler en commun pour non seulement échanger les connaissances, mais aussi découvrir les nouvelles techniques et tisser des relations entre clubs. Une initiative appréciée par les athlètes qui ont souhaité avoir constamment de telles activités.

Davy Dimitri MACKITA (Stagiaire)

LIGUE DE FOOTBALL DE POINTE-NOIRE ET DU KOUILOU

Gaëtan Victor Oborabassi, élu comme une lettre à la poste!

Sans surprise, Gaëtan Victor Oborabassi a été porté à la tête de la Ligue de Pointe-Noire et du Kouilou au terme de l'assemblée générale de renouvellement de cette instance, le dimanche 26 février 2020 au complexe sportif de Pointe-Noire. Ses challengers s'étant défilés les uns après les autres, il est passé comme une lettre à la poste. Le nouvel élu aura la lourde mission de redorer le blason du football des deux départements terni depuis plusieurs années.

L'Assemblée s'est déroulée sous la houlette de Jean Paul Fouani, 2e vice-président de la Fédération congolaise de football (FECOFOOT), qui avait à ses côtés Joseph Ndinga Biangou, directeur départemental des sports et de l'éducation physique, et de nombreux sportifs: Ndouli "Ryno", Herbert Malonga "Kapata", Ndoumbe Makaya, Okonzi…

La commission électorale de la FECOFOOT était conduite par son président, Didier Roland Potard Mohoussa.

Gaëtan Victor Obarabassi, colonel de police à la retraite, qui a axé son programme sur 12 piliers, a été élu à l'unanimité et par acclamation par les 13 votants. Soit un suffrage exprimé de 100%.

Gaëtan Victor Oborabassi et Ajax Waoua Mbemba

En guise de conseils, le nouveau bureau a été invité à travailler d'arrache-pied pour relancer le football des jeunes, creuset des grands talents, et celui des femmes.

Dans son mot de circonstance, le nouvel élu a réaffirmé qu'il mettra en musique son programme pour l'éveil du football tous azimuts.

A signaler que le secrétaire général, le trésorier général et leurs adjoints seront connus ultérieurement, a confié l'heureux élu.

Equateur Denis NGUIMBI et Madocie Déogratias MONGO

<u>Président:</u> Gaëtan Victor Oborabassi; <u>1er vice-président:</u> Ajax Waoua Mbemba; <u>2è vice-président:</u> Edvin Mbitsi; <u>Secrétaire chargé des arbitres:</u> Guillaume Taty; <u>Secrétaire chargé des entraineurs:</u> Giclaire Koubou; <u>Secrétaire chargée du football féminin</u>: Florence Gouma; <u>Secrétaire chargé de la médecine sportive</u>: Jean Claude Mbatchy. <u>Membres:</u> Raymond Miaka et Gervais Loemba Tchimbakala «Wello».

ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA
Notaire à Brazzaville
1er étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P.: 14771; Tél.: (00242) 81.18.93; 06.664.83.17; 05.522.06.60
NIU: P2005110002540126 - E-mail: moussoundajeama@gmail.com
REPUBLIQUE DU CONGO

PARIS LUXE
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE
Capital: UN MILLION (1.000.000) Francs CFA
Siège: 80, Avenue Foch Centre-ville Brazzaville
RCCM CG-BZV-01-2019-B13-00243

CONSTITUTION

Aux termes des actes reçus par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 20 Décembre 2019 dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de la plaine en date du 20 Décembre 2019, sous Folio 230/9 n°4108, il a été constitué une société dénommée PARIS LUXE dont les caractéristiques sont les suivantes:
Forme: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle;
Capital: 1.000.000 Francs CFA;
Siège: à Brazzaville, au 80, Avenue Foch Centre-ville, Poto-Poto;
Objet: Commerce de détail en magasin spécialisé de textiles, Habillement, Chaussures et articles en cuir-G470203 Habillement, Alimentation, Quincaillerie, Construction, Bâtiment, Travaux publics, Fournitures de bureau, appareils électroniques, Vente véhicules neufs et d'occasion;
Durée: 99 années;
RCCM: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le no RCCM CG-BZV-01-2019-B13-00243 du 31 décembre 2019;
Gérance: Monsieur TIDJANI Lawal Lewis est le Gérant de la Société;
Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion
Maître Jean Marie MOUSSOUNDA

Organisation mondiale de la Santé

Bureau de la Représentation au Congo
BP: 2465; Tél.: (242) 663 83 29 – Brazzaville

AVIS DE VACANCE DE POSTE

RAISON D'ETRE DE LA FONCTION

Dans le cadre des activités de préparation à la riposte à l'épidémie au coronavirus « COVID-19 » d'une part, et à la revitalisation des districts sanitaires, qui constitue une priorité fondamentale du plan national de développement sanitaire d'autre part, le renforcement de la composante communication, notamment dans la sphère du digital, se présente comme étant une nécessité urgente pour le Ministère de la santé, de la population, de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement.

En effet, tenant compte de l'ampleur de cette épidémie et du flux important d'informations qu'engendrent les fakenews ainsi que la désinformation susceptible de perturber la préparation à une éventuelle riposte, il parait nécessaire qu'une action de communication appropriée et efficace soit menée. En même temps, la communication sur la revitalisation des districts sanitaires, axe prioritaire du PNDS 2018-2022 sur lequel se focalise le plan opérationnel 2020-2021 de l'OMS au Congo et s'inscrivant dans le cadre de la mise en œuvre effective du Treizième Programme Général (PGT13), nécessite également une attention particulière afin d'accroitre l'offre des soins et des services de santé dans les différentes formations sanitaires.

C'est dans cette optique que le Bureau de la Représentation de l'OMS au Congo apporte un appui au Ministère de la santé, de la population, de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, en procédant au recrutement d'un Consultant Junior en communication digitale.

TITRE:	Consultant Junior en communication digitale
DUREE DU CONTRAT:	3 Mois
LIEU D'AFFECTATION:	Brazzaville (Congo)
TYPE DE CONTRAT:	SSA (Accord de Service Spéciaux)

RESUME DES TACHES:

Sous la supervision du Représentant de l'OMS au Congo, le (la) consultant (e) accomplira les responsabilités suivantes:

1. Soutenir la mise en œuvre de la composante digitale du plan de communication de la préparation et de la riposte contre la maladie à coronavirus Covid-19;
2. Assurer la veille communicationnelle des médias et réseau sociaux pour la gestion des rumeurs et les risques de désinformation;
3. Développer une plateforme de réseaux sociaux au MSPPFIFD;
4. Elaborer un plan de communication digitale au MSPPFIFD;
5. Promouvoir la visibilité des actions relatives à la revitalisation des districts sanitaires par la production et la publication des articles et autres web stories sur les réseaux sociaux;
6. Gérer l'élaboration et la mise à jour du contenu du site Web du MSPPFIFD et de la plateforme de réseaux sociaux;
7. Renforcer l'interaction avec les autres médias/réseaux sociaux et autres Web et graphistes;
8. Assurer le suivi et l'évaluation de l'impact de la communication digitale du MSPPFIFD.

QUALIFICATIONS REQUISES:

Education

Essentielle: diplôme universitaire de premier cycle en communication, journalisme, sciences politiques ou relations internationales ou dans une discipline apparentée.

Souhaitable: qualification formelle en santé publique ; cours sur les techniques de communication telles que la conception graphique, le langage visuel et l'utilisation des réseaux sociaux. Une formation en communication des risques est un atout.

Expérience:

Essentielle: avoir une expérience pertinente, acquise aux niveaux national et international, dans le domaine de la communication externe. Expérience avérée dans la rédaction de documents de communication attrayants sur les réseaux sociaux.

Souhaitable: Expérience avérée dans la rédaction des Web stories.

Expérience avérée dans la prise de photos ou la réalisation de vidéos de qualité professionnelle

Compétences fonctionnelles:

- Compétences avérées dans l'élaboration et la mise en œuvre de plans de communication digitale;
- Compétences démontrées dans la rédaction de reportages et d'autres produits de communication clés dans le domaine du digital;
- Capacité à «sortir des sentiers battus» et à faire des propositions novatrices en matière de communication digitale;
- Parfaite maîtrise des applications logicielles Microsoft Office;
- Maîtrise de la conception graphique, de la conception visuelle, des réseaux sociaux, du développement de sites Web et des logiciels de publication.

Compétences génériques:

1. Communiquer de manière crédible et efficace;
2. Respecter et promouvoir les différences individuelles et culturelles;
3. Favoriser l'intégration et le travail d'équipe;
4. Avancer dans un environnement en pleine évolution.

Langues

Essentielle: Excellente connaissance du français et des langues vernaculaires. Une bonne connaissance de l'anglais serait un atout.

INFORMATIONS ADDITIONNELLES

- Les qualifications énumérées dans le présent avis constituent des exigences minimales;
- Pour des raisons pratiques, seuls les candidats dont les dossiers sont retenus seront contactés;
- Être de nationalité Congolaise.

Les candidatures féminines qualifiées sont vivement encouragées.

ENVOI DES CANDIDATURES:

Les dossiers de candidature comprenant la lettre de motivation et le CV, doivent être adressés à Monsieur le Représentant de l'OMS au Congo, Avenue Charles De Gaulles, enceinte de la cité Louis Pasteur BP 2465, Brazzaville Congo, au plus tard le 22 mars 2020 à 12 h00 mn.

Le Bureau de l'OMS est un espace non-fumeur.

BQC
Business Quality Certification
ISO 22000
SYSTEM CERTIFICATION
#avotresoif
Vival®
Eau Minérale Naturelle
Votre
Eau Familiale !
info@itecongo.com
www.itecongo.com
+242 06 606 11 11